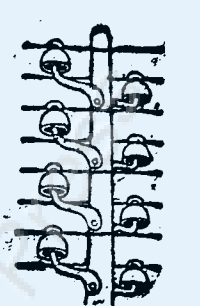


ABONNEMENTS :
 Un an... 12 fr.
 Six mois... 7 fr.
 Trois mois... 4 fr.
 Un mois... 1 fr.
 Les abonnements datent du 1^{er} du mois de chaque mois.

LE QUOTIDIEN

ANNONCES :
ARTHUR LAURENT
 Directeur pour la Belgique
 70, rue du Midi (près de la Bourse)
 BRUXELLES
 Le journal décline toute responsabilité quant à leur teneur.



Adressez tout ce qui concerne l'Administration à M. Gaston Bonnet, directeur-administrateur du Quotidien, boulevard Militaire, 148, Bruxelles.

(Vendu chaque jour, dès 7 h. du matin, à Bruxelles et en Province)

RÉDACTEUR EN CHEF : A. BOGHAERT-VACHÉ.

Adressez tout ce qui concerne la Rédaction à M. Alfred W. Gaupart, directeur du Quotidien, boulevard Militaire, 148, Bruxelles.

Informations de la Guerre et de l'Étranger

LES MOTOCYCLETTES A LA GUERRE

L'idée de se servir des motocyclettes pour les besoins des armées en campagne ne date pas d'aujourd'hui. Depuis plusieurs années, les états-majors des différentes puissances étudiaient les services que pourraient rendre les motocyclettes dans une campagne éventuelle.

L'utilisation des motocyclettes dans l'armée est utile pour les éclaireurs, de même que pour l'attaque des avant-postes.

Les éclaireurs sont les yeux de l'armée, ils épient tous les mouvements de l'ennemi, essayent de voir sans être vus et s'approchent le plus possible de lui, sans bruit, afin de deviner ses intentions. Les adversaires de la moto à l'armée ont objecté que si la silencieuse bicyclette peut servir aux éclaireurs, la motocyclette, malgré toutes ses qualités, est trop bruyante pour être utilisée par les services d'information de première ligne. Dans le silence de la nuit, la bicyclette passe sans bruit à quelques mètres de l'ennemi ; la motocyclette, au contraire, disant, l'avertit de sa présence en répétant à tous les échos les crépitements de ses explosions.

Mais la motocyclette n'est pas aussi bruyante qu'on se l'imagine ; ce qui a contribué parmi les profanes à répandre ce préjugé, c'est que beaucoup de motocyclistes usent et abusent de l'échappement libre et prennent un malin plaisir à ébourifler les populations de bruits insolites ; maintenant, on fabrique des motocyclettes très silencieuses (et, soit dit en passant, cela a contribué à rendre à ce sport une vogue énorme en Belgique). Toutefois, en ce qui concerne les besoins de l'armée, une moto est, comme tous les engins munis d'un moteur, toujours entendue à une faible distance.

Si la motocyclette est trop bruyante pour être utilisée comme monture d'éclaireurs de première ligne, elle peut rendre de grands services en transmettant rapidement les renseignements recueillis par ceux-ci et les motocyclistes peuvent faire un service d'information de seconde ligne complétant et renforçant le premier. De cette façon les éclaireurs cyclistes sont secondés par leurs grands frères les motocyclistes.

On n'a pas besoin d'être un tacticien pour comprendre quels grands services la motocyclette peut rendre aux avant-postes. Les motocyclistes peuvent être armés de revolvers, de carabines et aussi de mitrailleuses légères. Chaque armée possède à l'heure actuelle sur le champ de bataille des motocyclettes munies de mitrailleuses, suivant ainsi l'exemple des Pays-Bas qui en 1912 avaient déjà étudié la question et créé des motos-mitrailleuses. On a perfectionné l'idée et nous avons eu les mitrailleuses placées sur un side-car, adapté à la moto. Il va de soi que ce système prévaut sur celui de la mitrailleuse placée directement sur la moto. Tout d'abord elle laisse au conducteur toute sa facilité de marche. Lorsque la mitrailleuse doit être mise en action, il n'est plus besoin de s'arrêter et de perdre un temps précieux à caler soigneusement la moto.

Sitôt que la moto s'arrête le tir peut commencer et il permet encore de couvrir sans danger la retraite, la mitrailleuse étant placée sur un pivot.

Une attaque brusquée serait heureusement menée par une compagnie de motocyclistes arrivant à toute allure sur l'ennemi surpris et effrayé par la soudaineté de l'attaque.

Les déplacements rapides d'une troupe de motocyclistes permet de déconcerter les plans de l'ennemi et d'ouvrir le feu à des points différents, à de courts intervalles, ce qui donne l'illusion de forces très supérieures à la réalité. Les

Bulletin allemand

Berlin, 5 juin. — Communiqué de midi.
 Théâtre de la guerre à l'Ouest
 On se dispute encore les restes de la sucrerie de Souchez qui, en ce moment, est de nouveau au pouvoir des Français. Près de Neuville, les attaques ennemies ont été repoussées. Nous avons lancé des bombes sur le champ d'aviation de Dommartemont près de Nancy.

Théâtre de la guerre à l'Est
 Après avoir repoussé hier les attaques des Russes près de Radoszany et de Sawdyniki, nos troupes ont pris l'offensive, obligé l'ennemi à évacuer la tête de pont de Sawdyniki et fait 1.970 prisonniers. Plus au nord, dans la région de Pokojany, il y a eu des combats de cavalerie qui nous ont été favorables.

Théâtre de la guerre au Sud-Est
 A l'est de Jaroslau, la situation n'a pas changé. A l'est de Przemyśl, les troupes du général von Marwitz réunies aux forces austro-hongroises progressent dans la direction de Moszka. L'armée du général von Linsingen a rejeté l'ennemi sur Kalusz et Zurowino sur le Dniester.

LES AFFICHES ALLEMANDES

Berlin, 4 juin. — Le Journal de Francfort annonce que le 31 mai, un sous-marin allemand a fait sombrer un croiseur auxiliaire de 12.000 tonnes près de l'île de Strato et que, le 2 juin, un sous-marin allemand a torpillé un croiseur-cuirassé anglais près de Tenedos.

Londres, 5 juin. — Le Times mande : Les pertes anglaises depuis le 29 mai sont de 11.000 hommes.

Bulletin autrichien

Vienne, 5 juin. — Communiqué officiel d'hier.
 Front russe

Depuis hier, l'ennemi a été chassé de Przemyśl ; il se retire vers l'est et ses arrières-gardes essayent de résister sur les hauteurs au sud-ouest de Medyka. Les Alliés les y attaquent. Pendant ce temps, l'armée de Bohm-Ermolli, venant du sud, a réussi à enfoncer la position défensive des Russes et à progresser dans la direction de Moszka ; nos troupes ne sont plus qu'à quelques kilomètres de cette localité. Au cours de ces combats, nous avons fait de nombreux prisonniers. L'armée de Linsingen a aussi remporté de nouveaux succès, grâce à son offensive. Depuis ce matin, les Russes qui faisaient face à cette armée sont en pleine retraite. Le contrecoup des événements de la région du San et du Dniester supérieur se fait sentir sur le front du Pruth, où de nouveaux combats se sont développés. L'ennemi a été repoussé avec de fortes pertes partout où il a attaqué ; 600 prisonniers sont restés entre nos mains. Sur le San inférieur et en Pologne, pas de changement.

Front italien

Dans la région-frontière du Tyrol, pas d'événements importants. A l'est de la croupe du Kreuzberg, nos troupes ont enlevé deux sommets de gros effectifs italiens avaient occupés. Sur la frontière de la Carinthie, la canonnade continue à certains endroits. Dans le territoire du littoral, on se bat aux environs de Karfreit.

SIR FRANCIS BERTIC, ELEVE A LA PAIRIE

L'ambassadeur anglais à Paris, sir Francis Bertic, vient d'être élevé par le roi d'Angleterre au rang de pair, avec le titre de baron. La même distinction a été accordée au député et auteur dramatique Gilbert Parker, ainsi qu'à sir Henry Morman, secrétaire de la Conférence pour la paix, lors de guerre balkanique.

UN EMPRUNT GREC

Le Temps mande d'Athènes que les pourparlers du gouvernement grec avec la Banque Nationale, concernant un emprunt de 5 millions de francs sont en voie d'aboutir. Par contre, les négociations avec des capitalistes américains, au sujet d'un emprunt de 35 millions de francs, ont échoué.

LES HOMMES DU MAJESTIC ET DU TRIUMPH

L'Amirauté anglaise annonce que tous les officiers du vaisseau de ligne Majestic ont été sauvés. On a communiqué, lundi, le nom de 49 tués et manquants. Quant aux hommes du Triumph, trois officiers et 56 marins ont échappé au naufrage.

L'AFFAIRE DU BELBRIDGE

Le gouvernement allemand vient de communiquer à la Norvège une note relative au steamer Belridge. Il reconnaît que ce navire a été torpillé, par un hasard malheureux, par un sous-marin allemand ; il exprime ses regrets et se déclare prêt à verser une indemnité.

Une commission germano-norvégienne sera constituée à l'effet d'évaluer les dommages.

Bulletin russe

Petrograd, 2 juin. — Du grand état-major. — Dans la région de Sawjany nous avons repoussé, lundi, plusieurs attaques ennemies. A l'est du village de Travliany nous nous sommes rendus maîtres d'un ouvrage de campagne.

Sur le Narew et sur la rive gauche de la Vistule, l'ennemi a entrepris, mardi, avec des divisions peu importantes, plusieurs attaques qui ont été repoussées.

En Galicie, une bataille très acharnée s'est de nouveau développée, depuis lundi, sur le front compris entre la Vistule et Przemyśl. Nos troupes ont remporté des succès sur la rive gauche du San inférieur, où elles ont enlevé plusieurs villages.

Sur la rive droite du même fleuve nos troupes ont pris un petit appui au sud du village précité.

Przemyśl a été bombardé au moyen de canons lourds, notamment de 16 pouces, et l'ennemi a dirigé son assaut principal contre le front nord, dans la région des forts 10 et 11, que les Autrichiens avaient détruits complètement avant la reddition de la place.

Pendant que nous repoussons ces attaques, l'ennemi parvient à se rendre maître de plusieurs canons qui avaient envoyé sur les colonnes ennemies jusqu'à leur dernier projectile.

Entre Przemyśl et les grands marais du Dniester, pas de changement.

Entre Lysmenica et Stry, l'ennemi qui avait rassemblé une quantité considérable de pièces lourdes et avait reçu des renforts, est parvenu à remporter quelques succès, grâce à des attaques acharnées, livrées par des forces nombreuses, dans la nuit de lundi à mardi et la matinée qui a suivi. Le combat continue.

Sur la rive droite de la Bistrica nous avons enlevé une partie de la position ennemie et fait 150 prisonniers.

Petrograd, 3 juin. — De l'état-major de l'armée du Caucase

Dans la région de Wan nous continuons à poursuivre les Turcs qui se retirent.

Dans les autres secteurs, pas de changement.

Petrograd, 4 juin. — Du grand état-major. — Le 1^{er} juin la bataille de Galicie a continué avec la même intensité sur tout le front de la Vistule, jusqu'aux environs de Nadworna. Sur la rive gauche du San inférieur, après un puissant assaut nos troupes refoulèrent, le 2 juin, le déploiement ennemi, et s'emparèrent d'un secteur important de la position fortifiée de l'ennemi dans les environs de Radnik et pris des canons et mitrailleuses.

Przemysl ayant été reconnue inapte à se défendre par ses propres moyens, à cause du mauvais état de son artillerie et des ouvrages détruits par les Austro-Hongrois avant la reddition, sa possession ne pouvait être recherchée par nous pour autant que les positions qui entourent la ville au nord et à l'ouest allégeassent notre tâche sur le San. Comme l'ennemi avait pris Jaroslau et Radymno et s'était déployé sur la rive droite du San, le maintien de ces positions força nos troupes à combattre sur un front très difficile à défendre et qui s'était agrandi de 36 km. à cause de l'existence de ces positions et exposa les troupes qui s'y trouvaient au feu croisé de l'artillerie ennemie très nombreuse. A ce point de vue, nous avons commencé depuis quelque temps à retirer, petit à petit, de ce point, le matériel de tout genre que nous avions enlevé aux Autrichiens.

Quand ce transport eut pris fin, nous avons éloigné, le 2 juin, les dernières batteries et la nuit suivante, nos troupes ont évacué progressivement d'après des ordres donnés les positions septentrionales et occidentales de Przemyśl et se massèrent plus à l'est. Les attaques ennemies entre Przemyśl et le Dniester ont été repoussées le 3^{er} juin.

Dans le secteur au delà du Dniester l'ennemi, qui avait rassemblé des forces importantes du côté de la ville de Stry est parvenu à pénétrer sur le front conquis entre Tysmienice et le fleuve Stry ; à cette occasion il subit de grandes pertes et laissa entre nos mains des prisonniers, au cours de la contre-attaque.

Sur les rives de la Svitza et de la Lomnitsa, nous avons refoulé l'ennemi, le 1^{er} juin et avons repoussé ses attaques sur la Bistritz.

Aux autres endroits du front, la situation est inchangée.

Petrograd, 3 juin. — De l'état-major de l'armée du Caucase :
 Mardi, le feu habituel, dans la région côtière.
 De côté d'Oly, reconnaissances réussies de nos détachements.
 Près du village du Kosrik, du côté de Wan et dans la région du défilé de Tsjikitsjan, nos troupes ont infligé une défaite locale à une colonne turque. Nos troupes poursuivent les Turcs de Manghela et ont atteint le village de Rakovzakh, d'où elles ont rejeté l'ennemi vers le sud et l'ouest, après un heureux combat.

RETOUR DE DERNBURG

De l'Agence Reuter : Les alliés ont donné un sauf-conduit à Dernburg, qui rentre en Allemagne et quitte New-York le 12 courant se dirigeant vers la Norvège, à bord d'un navire norvégien.

LA QUESTION DES MUNITIONS

D'après une dépêche de Reuter arrivée à Amsterdam, le nouveau ministre des munitions, sir Lloyd George, a prononcé au cours d'une réunion de représentants de l'industrie métallurgique à Manchester, un discours dans lequel il a dit que l'issue de la guerre dépend du concours des fabriques de munitions. Le succès important des Allemands en Galicie, a-t-il dit, doit être attribué à l'emploi considérable de grenades. La victoire des Allemands a été obtenue grâce à la répartition de leurs forces industrielles. Si l'Angleterre avait pu diriger une telle pluie de grenades et autres projectiles sur les Allemands, ceux-ci ont envoyé sur les Russes, les Alliés seraient déjà en Allemagne et la fin de la guerre serait proche. L'orateur a adressé un appel à toutes les énergies qui sont à même de pourvoir l'armée des munitions nécessaires.

MORT DE DEUX AVIATEURS SUISSES

Les journaux suisses annoncent que l'aviateur Henri Blancpain, de Fribourg (Suisse), qui avait pris du service dans l'armée française en février dernier, est tombé au nord-est d'Arras, au cours d'une reconnaissance périlleuse qu'il s'était offert d'accomplir. Blancpain, ainsi que son pilote, Robert Thauron, furent forcés d'atterrir dans les lignes allemandes. Ils étaient atteints tous deux mortellement et moururent bientôt. Ils ont été inhumés avec les honneurs militaires.

CEUX QUI BENEFICIENT DE LA GUERRE

Voici le détail des chargements de viande congelée expédiés de l'Argentine du 24 au 28 mai pour l'Angleterre.

Vapeur Demerara : 25,652 quartiers de bœuf, 7,000 moutons.

Vapeur Highland-Rover : 21,739 quartiers de bœuf, 155,760 caisses de viande, 12,137 moutons.

Vapeur Broderick : 14,700 moutons.

Vapeur Paraguay : 23,090 quartiers de bœuf.

Vapeur Elstree-Grange : 84,760 moutons.

Vapeur Highland-Watch : 2,368 bœufs, 5,838 moutons.

On croit que les établissements frigorifiques argentins font d'excellentes affaires, grâce à la guerre.

Nouvelles diverses

GRAND CONSEIL DE GUERRE RUSSSE

Un journal russe annonce que de nombreux généraux, d'anciens ministres et des gouverneurs généraux sont arrivés à Saint-Petersbourg en vue d'un grand conseil de guerre, qui sera présidé par le Tsar.

MORT D'UN GENERAL FRANÇAIS

Les journaux français annoncent la mort du général Maury, commandant la 33^e brigade d'infanterie, tombé au cours des combats du 21 mai.

UNE DECLARATION ANGLAISE SUR L'ITALIE

Le Times annonce que Sir Asquith fera prochainement une déclaration relative à l'Italie.

LE LUSITANIA ET LES ASSURANCES

Des compagnies d'assurances maritimes ont payé, à ce jour, deux millions et demi pour 350 victimes du naufrage du Lusitania.

LA LUTTE POUR LA PAIX EN HOLLANDE

L'association contre la guerre, constituée récemment en Hollande, sous le titre de Nederlandse Anti-Oorlog Raad, a, jusqu'à ce jour, reçu l'adhésion de 915 groupements.

GRACE DE LA COMTESSE TARNOWSKA

A la suite de l'amnistie promulguée récemment par le roi d'Italie, la comtesse Tarnowska vient d'être mise en liberté.

LE CENTENAIRE DE CERVANTES

On prépare activement, en Espagne, les grandes fêtes organisées pour la commémoration du troisième centenaire de la mort de Cervantes.

LA VOITURE A DEIBLER

M. Deibler — exactement quinze jours avant la mobilisation — avait reçu, après un long temps d'essai, une superbe auto destinée au transport des bois de justice ; l'auto fut réquisitionnée et partit bien loin ; elle sert aujourd'hui à transporter les cartes géographiques du grand état-major français.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

De l'Agence Reuter : Un cas peu ordinaire s'est présenté à la première séance de la Chambre des communes. Les nouveaux ministres du cabinet de coalition n'ont pu prendre possession de leur fauteuil, la loi en vertu de laquelle de nouveaux ministres doivent être élus, n'ayant pas encore été abrogée.

Quelques membres unionistes du gouvernement se sont toutefois assis au banc du gouvernement. Ils ont été reçus chaleureusement par leurs nouveaux collègues.

Bulletin français

Paris, 2 juin. — 15 heures. — Dans le secteur au nord d'Arras, le combat s'est poursuivi cette nuit. Dans le « Labyrinthe », au sud-est de Neuville, nous avons pris quelques tranchées en faisant des prisonniers. A Neuville-Saint-Vaast même, nous avons conquis un groupe de maisons où nous nous sommes maintenus, malgré plusieurs contre-attaques. Sur le reste du front, rien à signaler si ce n'est un bombardement deux fois répété de Reims.

Paris, 2 juin. — 23 heures. — En Belgique, les troupes anglaises ont occupé le Château Hooge, près de Zonnebeke. Au sud-est de Neuville-Saint-Vaast l'ennemi a contre-attaqué dans le « Labyrinthe », nous l'avons repoussé.

En Champagne, l'ennemi a tenté une attaque de nuit près de Beau-Séjour ; il a été rejeté dans ses tranchées.

A la lisière du Bois Le Frère nous avons repoussé deux violentes attaques ennemies.

Paris, 3 juin. — 15 heures. — Dans la région au nord d'Arras le combat d'artillerie a continué. Pendant la nuit quelques actions violentes d'infanterie se sont déroulées à l'est de Notre-Dame-de-Lorette, où les positions ne se sont pas modifiées de part ni d'autre.

Paris, 3 juin. — 23 heures. — Rien à signaler, si ce n'est une nouvelle progression de nos troupes dans le « Labyrinthe » au sud-est de Neuville-Saint-Vaast.

Bulletin italien

Rome, 2 juin. — Du grand état-major (retardé). — Il n'y a pas de combats importants à signaler sur la frontière du Tyrol et du Trentin. Nos troupes se sont avancées dans la vallée de Giudicaria. Elles ont occupé Sioro, se sont avancées au delà de Condine et se sont reliées à des détachements alpins, descendus par les vallées abruptes de Calvaro et de Camonica jusqu'au Chiese.

Le 31 mai, à la frontière de la Carinthie, à l'extrémité de la vallée de Raccolana, notre artillerie, au delà de la frontière, sur le versant nord du Predil, empêché l'ennemi de jeter un pont sur le torrent alpin. L'artillerie ennemie a répondu sans résultat.

Des reconnaissances entreprises au delà de la vallée de Drogna ont amené la prise de matériel de guerre ennemi. Le mauvais temps a continué toute la journée et a entravé les grandes opérations.

A la frontière de Frioul, sur la rive gauche de l'Isonzo, à environ 10 kilomètres au nord-ouest du versant de Tol Minos, nous occupons Montenero.

Dans l'après-midi du 31 mai, l'ennemi a tenté, par de violentes contre-attaques, de nous forcer à abandonner les localités occupées, mais ses attaques ont été vaines.

Rome, 2 juin. — De l'Amirauté :
 Hier, mardi, notre flotte a croisé toute la journée à proximité de l'archipel de la Dalmatie. Il ne ressort pas des informations reçues jusqu'ici que l'ennemi se soit montré.

ECHO SPORTIF

Une exhibition cinématographique privée a été donnée, hier, devant un millier de spectateurs, au Schaatsburg Pavillon, à Londres. Le prix d'entrée était de un shilling. Le film représentait le match au cours duquel Jack Johnson a perdu son titre.

Les spectateurs se sont rendu compte que le nègre était tout à fait hors de forme. Son adversaire Willard est un boxeur ayant beaucoup de style, possédant une méthode scientifique, rappelant beaucoup celle de Tommy Burns. L'opinion générale est qu'il n'est pas de la classe de Johnson et que celui-ci, avec très peu d'entraînement, doit le dominer.

Johnson, une heure après le combat, était très frais, alors que son adversaire était fortement déprimé.

LA RUSSIE ET LA FIN DE LA GUERRE

D'après l'Uradny de Saint-Petersbourg, le gouvernement russe aurait chargé le membre de la Douma, Markow, d'organiser des réunions en Russie, hormis dans le district de Saint-Petersbourg, où il serait chargé de faire des conférences roulaient sur le sujet suivant : « La Russie et la fin de la guerre ».

LE PAIN A STOCKHOLM

Le pain ayant atteint, à Stockholm, 57 ore par kilo, l'administration communale a résolu de cuire du pain à son propre compte et de le revendre aux habitants pour 42 ore le kilo, sur production d'une carte spéciale qui assurera à chaque consommateur une quantité de 5 kilos par semaine, jusqu'à nouvel ordre.

MORT DE DEUX AVIATEURS SUISSES

Vendredi matin, deux aviateurs suisses, le lieutenant Volleweider de Berne, et le capitaine Félix Probst de Horgen, près Zurich, ont fait une chute au cours d'une manœuvre. Ils ont été tués net. Tous deux avaient obtenu leur diplôme le 13 mai dernier.

AU MONUMENT DE CORNELIE

Le comité du tricentenaire de Cornelle, sous la conduite de M. Camille Le Senne, a fait un pèlerinage au monument de la place du Panthéon offert par lui à la ville de Paris en 1905.

Dans une allocution très applaudie, le président a signalé le caractère particulièrement opportun de l'hommage : « Le poète, a-t-il dit, le grand poète qui a exalté le sentiment du devoir, du devoir unique, abstrait, dominant toutes les contingences, celui-là est aujourd'hui plus que jamais le maître de notre enseignement civique. Demandons-lui, au nom de la belle parole d'Albert Sorel, le secret de durée de la France ».

Informations non officielles

VAPEUR ECHAPPE AUX SOUS-MARINS

On câble de Montevideo que le navire anglais Sallust, commandé par le capitaine Taylor est entré dans le port. Dans la Manche, il réussit à échapper grâce à d'habiles manœuvres à l'attaque d'un sous-marin allemand, qui lui lança inutilement plusieurs torpilles.

Le Sallust a, à son bord, un câble pour établir la ligne sous-marine de la Western Telegraph Company.

La chasse du Sallust par son adversaire dura quarante-cinq minutes ; le sous-marin disparut à l'approche de plusieurs bateaux pêcheurs armés en guerre.

NOUVEAUX CREDITS FRANÇAIS

Le ministre des finances Ribot vient de présenter un projet de loi concernant l'ouverture de nouveaux crédits provisoires pour les mois de juillet, août et septembre. Ces crédits se montent à 56 milliards. Depuis le début de la guerre, les crédits votés atteignent la somme de 24 milliards, y compris ceux des quatre derniers mois du budget de 1914.

LES TRAMWAYS VIENNOIS

A l'instar de Berlin, la ville de Vienne vient de faire assurer le service des tramways par des femmes.

LA LEGION ETRANGERE

Le Sénat français vient d'adopter la motion Henry Bérenger relative à la suppression des engagements dans la légion étrangère des ressortissants non naturalisés d'Etats en guerre avec la France et ses alliés.

Nous publions demain, lundi, la Chronique hebdomadaire illustrée de la Mode, par Gunderella.

DON A LA SUISSE

Il y a deux mois, un aéroplane français tomba dans le Jura bernois et fut remis à Duedendorf pour la durée de la guerre. Le gouvernement suisse ayant proposé récemment l'achat de cet appareil, la France l'offre à la Suisse en signe de reconnaissance pour les services que ce dernier pays avait rendus aux Français évacués et blessés. Le Conseil fédéral a accepté le cadeau.

LES INFORMATIONS DE GUERRE ITALIENNES

L'état-major général italien a résolu de ne plus publier ses informations qu'après l'accomplissement de chaque opération. Par conséquent, les informations ne paraîtront plus régulièrement. Cette mesure concerne surtout les communiqués de l'Amirauté.

Il faut tuer les mouches!
Il faut les tuer, au nom de la race humaine,
au nom de la propriété, au nom de l'hygiène.
Ces animaux propagent le microbe et véhiculent les affections.
Ils empoisonnent les comestibles et le sang des hommes.
Comment les tuer?
Pas à coups de canon, pour sûr!
Emies affamant, en empoisonnant leurs pattes dans de la glu, en les noyant dans de la bière passée, en les saoulant au formol, en arrosant de pétrole ou en brûlant les détritus où ils vont chercher le pain quotidien, en les faisant chasser par quelques alcooliques impénitents.
Tout est bien, tout est bon pour leur extermination.
Un homme ingénieux vient de lancer à travers le commerce une raquette minuscule fixée au bout d'un jonc mince et flexible.
— Avec ça, explique-t-il, un enfant peut tuer dix mille mouches par jour.
Je ne sais s'il exagère.
Dix mille! C'est un chiffre. A raison de mille victimes par heure cela suppose un travail, non interrompu, de dix heures.
Une famille de dix enfants tuerait cent mille mouches par jour.
Honneur, dans ce cas, aux familles nombreuses!
Que vont dire les mouches?

Rien!
Il fut un temps où les bêtes parlaient, où l'homme pouvait connaître l'âme des loups, et des chacals, et des grands-ducs, les rêves du piléon et de l'aurochs, les méditations de l'autruche et du homard.
Les bêtes ne parlent plus depuis que l'homme s'est mis à les manger.
C'est Voltaire qui l'affirme dans La Princesse de Babylone.
Alors, nous ne saurons rien de leurs plaintes, aux mouches, rien de leurs revendications, rien de leurs excuses.
Nous les massacrerons sans les entendre.
Leurs petites âmes quitteront leurs enveloppes terrestres pour le Paradis et pour le Dieu des animaux.
Nous aurons un crime de plus sur la conscience.
Elles pourraient nous dire: Il faut bien que les microbes aillent quelque part, il faut bien que les hommes meurent de quelque chose puis- qu'ils ne peuvent mourir de vieillesse. La mort est plus ingénieuse que la vie. Nous mortes, elle trouvera autre chose. Ne perdez pas votre temps à la combattre. C'est une femme de ressources.
Elles pourraient nous dire tout cela et, peut-être, d'autres choses aussi sensées.
A quoi bon?
Les bêtes ont raison de se taire.
PANGLOSS.

CHRONIQUE

Les Brevets d'Invention et la Guerre

Quelles conséquences l'état de guerre a-t-il sur les droits et obligations des propriétaires de brevets? Quelle est spécialement à cet égard la situation des brevets belges? Quelle est cette situation en ce qui concerne les brevets étrangers? Quels sont enfin les moyens dont disposent les inventeurs pour assurer la protection de leurs nouvelles idées?

Telles sont les questions générales que nous allons rapidement examiner.

Dès le début de la guerre divers gouvernements ont édicté des dispositions d'exception en vue de sauvegarder les intérêts des inventeurs brevetés, des industriels et des commerçants possédant des marques de fabrique ou des modèles et dessins, intérêts qui pouvaient être menacés par l'interruption des communications normales, la pénurie d'argent et autres raisons de force majeure.

L'ensemble des lois, arrêtés, décrets, avis, etc., déjà publiés constitue un ensemble volumineux et imposant au milieu duquel ne peut se retrouver qu'un spécialiste habitué à lire et à interpréter ces textes. Leur consultation est d'autant plus délicate que leur rédaction se ressent souvent de la hâte qui a présidé à cette rédaction et que, d'autre part, les dispositions primitives ont déjà été plusieurs fois complétées ou amendées.

Dans le numéro du 1^{er} février de *L'Ingénieur-Consail*, journal spécial occupant uniquement des intérêts des inventeurs, nous avons résumé et commenté ces lois d'exception et avons donné de nombreux détails qui ne pourraient trouver place dans la présente chronique, dont le but est uniquement de faire connaître en quelques mots les résultats de ces études.

En ce qui concerne la protection des inventions, des marques et des modèles par une personne habitant la partie occupée de la Belgique la situation est absolument la même qu'en temps normal en ce sens que les dépôts de demande de brevet d'invention, les enregistrements de marques et de modèles, se font comme par le passé, devant le même personnel administratif et dans les locaux antérieurs à moins que, comme cela a lieu notamment à Liège, le siège de ces locaux n'ait été transféré provisoirement dans un autre immeuble. En principe et en fait, rien n'est changé à la procédure des dépôts à faire en vue de l'assurance des droits privés de propriété industrielle.

Il importe toutefois de signaler, à propos des dépôts de nouvelles demandes de brevets, que le gouvernement belge, établi au Havre, a décidé dans un but conservatoire d'admettre dans ses bureaux l'inscription de toute demande de brevet « en vue uniquement d'en conserver la date ». Cette loable mesure, quoique absolument insuffisante, mais la seule que le gouvernement du Havre soit pour le moment en état de prendre, constitue un grand avantage pour les inventeurs empêchés de communiquer facilement avec Bruxelles. Toutefois, pour diverses raisons touchant à de délicates questions de droit et sur lesquelles il est impossible de nous étendre ici, même très sommairement, ce dépôt au Havre présente plusieurs inconvénients et ne doit jamais être effectué que lorsqu'il y a impossibilité absolue d'effectuer le dépôt à Bruxelles ou dans une autre ville l'acceptant en exécution de notre loi de 1854.

Si aucun changement important n'a été apporté au dépôt des demandes de brevets belges, en revanche un décret royal du 5 août 1914 a supprimé au profit des inventeurs déjà brevetés, toute obligation de payer, pendant la guerre, des annuités en vue d'assurer le maintien de leurs droits.

Malheureusement, la même faveur n'est pas accordée dans tous les pays. Ceux qui, comme la Belgique, ont supprimé toute obligation de tels paiements pendant une époque ou, pour de multiples raisons, il peut être si difficile de les effectuer, sont bien peu nombreux. Jusqu'à ce jour la même situation n'existe que pour la France, le Portugal, l'Autriche, le Brésil, l'Espagne, la Suède; et encore, il importe de ne pas la perdre de vue, cette faveur n'est-elle accordée dans la plupart de ces pays que si le cas de force majeure peut être prouvé — ce qui sera parfois loin d'être facile et sera généralement consensuel de frais importants. A noter à ce sujet que le cas de guerre n'entraîne pas auto-

matiquement avec lui l'excuse de force majeure (1).

Dans la plupart des pays qui ont prévu des délais pour les paiements des annuités, ces délais sont limités à quelques mois et souvent ne sont applicables qu'aux sujets de certains pays étrangers. La situation à ce point de vue change pour ainsi dire journellement, et l'on ne saurait assez conseiller aux intéressés de ne prendre aucune décision relative au non-paiement dans les délais ordinaires d'une taxe quelconque, sans avoir au préalable consulté un agent de brevets bien au courant de ces questions si délicates et si complexes.

Les mêmes incertitudes, les mêmes difficultés existent en ce qui concerne l'application de la convention internationale de 1883 qui, par sa disposition la plus connue, accorde un délai de priorité pour les dépôts à l'étranger. Très peu de pays ont jusqu'à ce jour étendu ce délai, de telle sorte que pour éviter toute surprise, malgré les grandes difficultés que cela peut présenter dans les circonstances actuelles, les inventeurs doivent comme par le passé effectuer ce dépôt à date fixe pour éviter de perdre leurs droits à l'étranger. Jusqu'à ce jour, seul le Brésil a pris à ce sujet une mesure générale en faveur des inventeurs. L'Allemagne vient par sa loi du 7 mai de prolonger également ce délai, mais cette faveur n'est, quant à présent, pas applicable aux Belges et ne semble que difficilement pouvoir le devenir dans la situation actuelle des choses.

Tout ceci montre combien est délicate la position faite aux inventeurs par l'état de guerre. Un grand nombre des opérations relatives à la protection de leurs droits doivent être accomplies comme à l'ordinaire, alors que les conditions de la vie des affaires, les difficultés et les aléas des communications rendent difficile et incertain l'accomplissement de la moindre des formalités.

Beaucoup d'intéressés s'imaginent que toutes ces difficultés seront solutionnées après la guerre et que, lors de la signature de la paix tous les pays prendront des mesures pour rétablir les droits compromis des inventeurs. Ce serait évidemment souhaitable, ce ne serait qu'un quai; mais nous ne pouvons compter sur ce beau geste, et certes bien imprudent, à notre avis, ceux qui basent la protection des brevets sur la possibilité de dispositions légales sans exemple dans les annales de l'histoire.

Non seulement des circonstances diverses seront de nature à empêcher, lors du rétablissement de la situation normale, leur promulgation par tous les pays, mais encore, avant ce moment de nouvelles complications politiques ou autres peuvent survenir qui abrogeraient certaines dispositions antérieurement accordées. C'est ainsi, par exemple, que le vote du projet de loi sur les brevets actuellement soumis aux Chambres françaises aurait, d'après certaines autorités, pour effet de supprimer, même pour les citoyens des pays neutres, les délais accordés par la loi du 14 août 1914.

En tous cas, des lois ultérieures comportant des mesures à effet rétroactif devront respecter les droits acquis dans l'intervalle par des tiers. C'est là un très grave danger pour tous ceux qui négligent d'accomplir comme à l'ordinaire les obligations résultant de l'octroi d'un brevet, car si ce brevet est à un moment donné en état de déchéance, d'après les lois en vigueur à ce moment, un tiers intéressé pourra certainement commencer à l'exploiter. Une loi d'exception pourra peut-être le relever de sa déchéance et lui rendre force et vigueur, mais sans que cette résurrection puisse avoir d'effet sur celui qui a déjà commencé son exploitation, alors qu'il faisait partie du domaine public.

Terminons ces très rapides aperçus d'une matière qui, pour être exposée de façon quelque peu complète, nécessiterait de nombreuses colonnes, en signalant encore deux particularités de lois promulguées depuis le mois d'août.

La première est relative à l'exception faite à la défense pour les citoyens des Etats belligérants d'effectuer des paiements aux ennemis. La plupart des pays ont décidé que de tels paiements peuvent avoir lieu pour « obtenir, conserver ou prolonger la protection en matière de brevets, dessins ou marques ». Ces dispositions ont une grande importance pour les Belges de

la partie occupée: d'une part, elles leur permettent d'accomplir comme à l'ordinaire les formalités requises pour assurer et conserver leurs droits, mais, d'autre part, leur existence même sera ultérieurement un argument contre ceux d'entre eux qui voudront se prévaloir du cas de force majeure.

Le dernier point dont nous avons à parler concerne la déchéance de certains brevets appartenant à des ennemis. En fait cela n'intéresse pas les Belges, du moins jusqu'à présent, mais il importe d'en dire quelques mots, d'autant que les indications les plus fantaisistes et les moins fondées ont été énoncées à cet égard. C'est l'Angleterre qui, la première, a légiféré dans ce sens; mais, en réalité, les mesures qu'elle a prises sont loin d'être aussi draconiques qu'on l'a pensé de prime abord et il suffira pour le prouver de noter que, d'une part, un brevet n'est déchu que s'il est établi qu'il y a un intérêt général à ce qu'il en soit ainsi; et que, d'autre part, depuis que la loi est en vigueur, deux brevets, un dessin et quatre marques seulement ont été annulés.

Des dispositions analogues à celles de la loi anglaise ont été édictées par le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. En outre, ce qui avait été inexécutable déclaré en ce qui concerne l'Angleterre, est devenu vrai depuis peu en Russie. Dans ce pays, les brevets appartenant à des ennemis et intéressant la défense nationale deviennent la propriété de l'Etat; tous les autres brevets, appartenant à des ennemis, sont purement et simplement annulés. Un projet de loi, inspiré des mêmes idées, est à la veille d'être voté en France!

Nous espérons, et avons d'ailleurs tout lieu de croire, qu'immédiatement après la guerre ces mesures seront abrogées, et que tous les inventeurs rentreront dans la plénitude de leurs droits. Aussi, cette question de déchéance de certains brevets dont on a tant parlé est, suivant nous, de moindre importance pratique que celles relatives aux obligations de payer les taxes, car, dans tout pays qui n'accorde pas de délai exceptionnel à ce sujet, les brevets, qu'ils appartiennent à des ennemis, des alliés ou des neutres, seront irrémédiablement déchu par simple application des lois ordinaires si le brevet n'a pas rempli ses obligations.

G. VANDER HAEGHEN,
Ingénieur des arts et manufactures.

torisés à dire que jamais son frère n'avait été malade depuis son départ de Bruxelles.

Le *Quotidien* est particulièrement heureux de pouvoir rassurer tous les administrés et amis du sympathique bourgmestre de Bruxelles.

A la légation argentine.

Snr Juan A. Arco, le nouveau secrétaire de la légation argentine en Belgique, qui avait été retenu jusqu'ici à Paris, vient d'arriver à Bruxelles.

Les secours pour la Belgique.

On nous prie d'annoncer que la légation de Belgique à Buenos-Ayres a envoyé au gouvernement du roi Albert, au Havre, pour être remise au Comité de secours, la somme de fr. 36.138,75, produit de la 5^e liste du comité *Pro Belgia* (fr. 26.673,92) et de la suite de la souscription du journal *La Nación* (fr. 9.464,83).

Le ravitaillement.

Le fonctionnement si régulier du ravitaillement a habitué la population à considérer l'organisation de cette entreprise, hérissée de difficultés, comme une chose toute simple. Les uns parlent de la *Commission for Relief in Belgium* comme d'une entreprise commerciale. D'autres ne sont pas loin de reprocher au Comité national de faire des bénéfices. D'autres encore se plaignent du prix élevé qu'atteignent diverses denrées ou de certaines variations dans leurs qualités.

Il serait assurément prématuré de condenser en quelques chiffres frappants l'énorme trafic qui fut assuré par les divers organismes qui ont sauvé notre pays de la famine. Pour mener l'entreprise à bonne fin, avec méthode et discipline, il a fallu donner à son organisation la forme commerciale; ce fut, pour beaucoup de personnes aux vues superficielles, l'origine de confusions nombreuses.

La C. R. B. est un comité d'aide et d'assistance dont le principal objet est de réunir les fonds et les secours en nature de toutes sortes, en faveur de nos malheureuses populations, et de servir d'intermédiaire pour l'introduction en Belgique des vivres qui faisaient défaut. Son œuvre est purement humanitaire et tous ceux qui ont assumé la lourde tâche de la diriger ont agi uniquement par esprit de sacrifice et de solidarité sociale. Les opérations se font sans bénéfice aucun et les achats à des prix relativement bas, si on les compare à ceux qui sont pratiqués notamment en Angleterre et en France.

Le Comité National qui prolonge en Belgique l'œuvre de la C. R. B. a pour principal objet de calculer les besoins de la population et de répartir les denrées importées suivant ces besoins.

Il arrive quelquefois que par suite de l'époque où les achats ont dû être faits dans les pays d'outre-mer, par suite des difficultés de transport, par suite de la longue durée des voyages, les prix de certaines denrées peuvent dépasser ceux généralement admis dans le pays; et des marchandises peuvent être en abondance et d'autres peuvent totalement manquer; la qualité peut aussi différer d'une période à une autre période.

Tout cela est de minime importance comparativement à ce résultat si pleinement atteint: personne n'a souffert de la famine ni s'est trouvé privé de tout pendant les temps difficiles que nous traversons.

Pour nos dentellières.

Parmi les œuvres patronnées par le Comité national, une de celles qui méritent le plus d'encouragement, c'est l'Aide et protection aux dentellières. Nous l'avons constaté déjà.

Depuis plusieurs années, des efforts considérables étaient faits pour maintenir à cette industrie une des gloires de notre pays, la renommée si méritée qu'elle s'était acquise. Ces efforts ne furent pas infructueux. On pouvait constater dans la toilette des femmes et des jeunes filles, dans la décoration des appartements, dans l'ornementation des fenêtres, les progrès nouveaux de nos habiles ouvrières tant dans la confection de ces ouvrages minuscules que dans le choix délicat et artistique des dessins.

Dès le début de la guerre, la protection de cette population ouvrière si digne d'intérêt préoccupa ceux qui mirent leurs initiatives en commun pour passer aux misères du moment. Grâce à tous les concours, du travail put être assuré aux dentellières demeurées dans le pays. Une partie de cette production fut envoyée à l'étranger. Une plus importante partie est encore dans le pays.

Le public apprendra avec une vive satisfaction qu'il pourra bientôt apprécier et l'indomptable vaillance de nos dentellières et leur courageuse activité pendant les heures de tourment. Une exposition de ce que l'œuvre a produit de mieux depuis le début des hostilités s'ouvrira mardi à la salle Giroux, rue Royale 28. Cette exposition sera accessible au public du 8 au 15 juin.

L'entrée est fixée à 25 centimes au profit de l'œuvre.

Tous ceux qui s'intéressent au sort de nos dentellières seront certes heureux de constater que l'appui apporté à ces intéressantes victimes de la guerre a porté ses fruits.

Nous commencerons demain, lundi, notre nouveau et passionnant feuilleton:

CIGARETTE

par OUIDA.

Art et charité.

Quelques dames ont réuni leurs efforts pour remplacer partiellement, dans les églises paroissiales qui ont souffert de la guerre, les ornements et objets de lingerie détruits ou détériorés, et pourvoir ainsi aux nécessités les plus urgentes du culte.

A cet effet, elles se sont adressées à des ouvrières entièrement dépourvues de travail et qui, dans les circonstances actuelles, étaient privées de ressources. Depuis le mois de décembre, de l'ouvrage a été hebdomadairement remis aux ouvrières employées par l'œuvre, selon leurs capacités et leur métier propre.

C'est ainsi qu'il a été déjà confectionné et distribué 109 ornements complets, 17 huméraux, 54 aubes, 69 surplis de prêtre, 74 nappes d'autel et de communion, nombre d'étoles, de linges pour la célébration de la messe, de surplis et de

soutanes pour les enfants de chœur et autres objets nécessaires au culte.

Le diocèse de Malines a été jusqu'à présent pour ainsi dire le seul que l'œuvre ait secouru, non que le désir de venir en aide à d'autres églises ne soit grand, mais parce que le temps a fait défaut et aussi parce que les ressources dont disposait l'œuvre étaient insuffisantes pour l'étendre à d'autres diocèses également éprouvés.

Pour faciliter les moyens d'action du comité, une audition d'orgue et de musique religieuse sera donnée en l'église Saint-Boniface, rue de la Paix, à Ixelles, le mercredi 16 juin à 3 heures (heure belge). M^{me} Gabrielle W. D., soprano; M^{me} Léon Ponzio, baryton; Aug. De Boeck, organiste; Edouard Jacobs, violoncelliste; H. Carpay, avec sa vaillante phalange de chanteurs de Saint-Boniface, prêteront à cette manifestation d'art et de charité leur précieux concours.

Au programme, Alph. Maillly, Corelli, Paul Gilson, François Rasse, J.-F. Dandrieu, César Franck, Stradella, Vittoria, Aug. De Boeck, C.-M. Widor, Böellmann, Marcello, J. Faure, A. Guilman.

On peut se procurer des cartes à 1, 3 et 5 francs chez tous les éditeurs de musique.

Nous publierons demain, lundi, la *Chronique hebdomadaire illustrée de la Mode*, par Cindarella.

A qui tout ça?

Voici la liste des objets trouvés déposés ou déclarés à l'hôtel de ville de Bruxelles pendant le mois de mai:

Des billets de banque, des actions, des coupons d'actions, des montres et une chaîne de montre, une broche, des bracelets, une épingle de cravate, un chapelet, des porte-monnaie avec de l'argent, des pochettes avec des billets de banque, des pochettes avec des photographies, une pièce de monnaie, une paire de lunettes, un pince-nez, des voilettes, des cols de fourrure, une canne, un parapluie, un livret de mariage, un calepin contenant un inventaire, une enveloppe avec des papiers, une pantoufle, un tricot, une laisse pour chien, un essui-main contenant divers objets, une cruche à lait, une bêche, une fourche et des clefs.

Les excursions du Touring Club.

Le Touring Club de Belgique a organisé pour aujourd'hui, dimanche, l'excursion dont voici l'itinéraire:

Tervuren, chemin des Loups, bois des Capucins, Dronkendam, lisière de la forêt de Soignes, panorama, Yzer, vallée du Nullebeek, Huldenberg (repas et repos), retour par la vallée de l'Yschée, Overysche, en tram d'Overysche à Groenendaal (repos), puis à travers la forêt de Soignes vers Boisfort.

Trajet: environ 18 kilomètres.

Tram spécial jusqu'à Tervuren: départ du Treurenberg, à 8 heures du matin (heure belge). Retour vers 7 h. 1/2 à Boisfort.

Recommandation essentielle: se munir de vivres.

Cours et conférences agricoles.

Chaque année, il est organisé, sous les auspices du ministère de l'Agriculture, des cours et conférences sur l'agriculture fruitière, sur la culture maraîchère, sur les fumures en horticulture, des cours sur les pignons perdus, sur les vergers, etc.

Les demandes relatives aux cours et conférences à instituer en 1915-1916 devront parvenir avant le 15 juin soit au directeur général de l'Office horticole, rue de la Charité, 71, à Bruxelles, soit aux conseillers d'horticulture à Gand, à Vilvorde et à Waremm.

Les administrations communales et les sociétés qui sollicitent l'institution d'un enseignement horticole sont tenues de mettre gratuitement à la disposition du conférencier une salle suffisamment spacieuse, ainsi qu'un jardin convenablement aménagé et planté d'arbres fruitiers. Ni la salle, ni le jardin ne peuvent être la dépendance d'un débit de boissons.

Voici, d'autre part, les conférences qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, sous le patronage de l'Office horticole et de la Province de Brabant:

A 9 heures du matin (heure belge), à l'Ecole provinciale de culture maraîchère et potagère, à Louvain, rue Obscure, 35: « La culture en serre des grands concombres », par M. Van den Eynde, directeur de l'Ecole.

A 10 heures, au local de la Bonne Graine, chez M. Vanhamme, à Rixensart: « Les abris vitrés; chauffage du fumier, thermosiphon, conduite de fumée. Avantages et inconvénients », par M. Lambé, chef de culture à l'Ecole provinciale de viticulture et d'arboriculture.

A 2 h. 30, au local du Cercle horticole, Café des Sports, à Waterloo: « La culture du fraisier et de la rhubarbe », par M. Lambé.

A 3 heures, à l'Ecole communale de garçons de Maransart: « Les engrais en agriculture et en horticulture », par M. Tabuena, chargé de cours à l'Ecole provinciale d'agriculture de Court-Saint-Étienne.

A 3 heures, au local des Jardiniers Réunis, à Tirlemont, rue de Namur, 52, deuxième leçon sur l'arboriculture par M. Van den Eynde, directeur de l'Ecole provinciale professionnelle de culture maraîchère et potagère de Louvain.

Les relations postales avec la Suisse.

Depuis le 1^{er} juin, les relations postales sont rétablies entre: 1^{er} Bruxelles, Liège et Verviers (avec les faubourgs et les communes voisines); 2^o Anvers, Hasselt et Welkenraedt (sans les faubourgs et les communes voisines); — d'une part, et la Suisse — d'autre part.

Le service est réglementé de la même façon qu'avant les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Bosnie-Herzégovine et le Danemark.

Nouvelle à la main.

Conversation.

— C'est égal, ma chère belle-mère, vous ne paraissiez pas cinquante-deux ans!

— Ah! vraiment?

— Oh! non! Vous en paraissiez tantôt soixante-cinq!

TEINTURERIE.

Alph. DE GHEEST, 39-41, RUE DE L'HOPITAL.

Teinture et nettoyage de vêtements et ameublements.

Noir spécial pour deuil.

Prend et remet à domicile (5662)

FAITS DIVERS

AU FEU

Pendant la nuit, un incendie a éclaté à l'usine de tissage mécanique d'Uccle-Stalle.

L'alarme a été donnée par les agents de la police civile d'Uccle. Peu après, les pompiers-volontaires de la commune, sous les ordres du commandant Albert Vanderkindere et du lieutenant Rosy, sont arrivés sur les lieux du sinistre. Le feu a été éteint de différents côtés, mais malgré tous les efforts tout le matériel et un stock de marchandises sont devenus la proie des flammes.

Les pertes s'élèvent à plus de 100,000 francs. On ignore la cause de l'incendie.

LES GALERIES DES MEUBLES, 27-29, rue de Marcelline, à Charleroi, ont un grand assortiment de mobiliers avantageux aux prix anciens.

LACHE AGGRESSION

L'agent de police Edmond Steyaert, de la cinquième division, patrouillant en la nuit d'avant-hier dans les rues du Quartier-Léopold, rencontra un particulier fortement éméché et chantant à tue-tête. Il lui imposa silence, puis continua sa ronde. Quelques instants après, l'agent s'affaissa; il demia assommé par un coup de marteau que venait de lui porter traîtreusement le chanteur nocturne, lequel l'avait rattrapé en marchant à pas étouffés.

L'agent, revenu à lui après un étourdissement momentané, se mit à la poursuite de l'agresseur et le rejoignit. Mais l'homme lui opposa une résistance acharnée, et ce n'est qu'avec l'aide de son collègue Huys que M. Steyaert put conduire le brutal personne au commissariat.

M. Lemonnier, fl. de bourgmestre, a témoigné sa satisfaction aux deux policiers, en les félicitant dans un ordre du jour.

EMILE DE GRAEVE

Agent de change agréé à la Bourse de Bruxelles, 185, boulevard Anspach, BRUXELLES.

Achat et vente de titres. Change. Paiement de tous coupons. Renseignements, gratuits. De 9 h. matin et de 2 h. à 5 h. (5974)

L'INFIDÈLE SERVANTE

Une servante, qui s'était engagée au service de M. Sandin, demeurant à Saint-Gilles, avait disparu le 27 mai après avoir vidé la garde-robe et emporté tout le linge de son patron.

Elle avait dit s'appeler Marie Vanderlinden. Or, la police vient de découvrir sa retraite rue d'Angleterre, ainsi que son nom véritable: Marie Gois. Elle vivait avec un amant, Isidore B..., qui est inculpé de recel des objets volés.

Tous deux ont été écroués.

TITRES ET COUPONS

V.-G. MAHIEU, agent de change agréé, 185, rue Anspach aux meilleures conditions. De 9 à 12 heures. (5974)

LA CAMBRIOLE

Pendant l'absence de M^{me} veuve Leclercq, habitant rue du Luxembourg, 9, des voleurs se sont introduits dans sa maison, à l'aide de fausses clefs, ont fracturé les meubles et en ont enlevé une étoile palatine en zibeline, valeur 8,000 francs; une étoile en hermine, valeur 900 francs; un manchon en zibeline, valeur 1,000 francs; plusieurs vêtements en renard gris et loutre, ainsi que de l'argenterie.

LOUIS SLACMEULDER, CHANGEUR

Paiement de tous coupons belges, français, dominicains, argentin, brésiliens, ville de Liège, Belgique, Saint-Petersbourg, Assemblée Électorale, etc., toutes val. espagnoles, Océaniques, Rand-Mines, Hypoth. Anversoise. Banque Prêt Foncier, etc. (4857)

LUGUBRE EPILOGUE

Nous avons signalé la disparition de M. Edouard Taymans. Le corps du populaire charbonnier bruxellois vient d'être retrouvé dans une maison inoccupée de l'avenue Molitor, que M. Taymans était allé visiter pour un de ses amis, lequel désirait louer un immeuble en ces parages.

D'après l'enquête médicale, M. Taymans a succombé à une congestion cérébrale.

ALIMENTATION DES DIABÉTIQUES

PAIN DE GLUTEN

Très digestible et très nourrissant; le meilleur de tous les pains au Gluten. (6101)

LA NUTRICIA, Rue Fraasman, 142, LAEKEN

Remise à domicile par provision — BRUXELLES ET PROVINCE —

En Province

UNE DEMISSION

Les socialistes anversois ayant prié le docteur Terwagne, qui est actuellement à l'étranger, de venir reprendre son siège au Conseil communal ou de résigner son mandat, M. Terwagne vient de donner sa démission de conseiller communal d'Anvers.

LA CUISINE À BON MARCHÉ

Les délégués du quatrième district de secours de Liège poursuivant leurs visites pour assurer des progrès réalisés par les 61^{es} qui suivent les cours de cuisine à bon marché, se sont rendus à Glain. Ils ont pu constater combien M. H. Lovinissens, la dévouée institutrice en chef, apporte de zèle et de sagacité dans la tâche ardue qu'elle a assumée. M. G. Wodon, accompagné de MM. Houdret, bourgmestre, et Duchesne, secrétaire communal, a félicité cordialement M^{me} Lovinissens et ses élèves.

Le repas composé à l'occasion de cette visite revenait à fr. 1.78, soit par tête, pour les quatorze personnes qui l'ont consommé, fr. 0.13. Il comprenait: 1) une soupe verte: oseille, oignon, épinards, poireaux et céleri; 1 kilo de pommes de terre, 100 grammes de riz, 50 grammes de margarine, 300 grammes de haricots, 100 grammes de margarine, un oignon, sel, poivre et vinaigre; 2) tout fr. 0.84; 3) un gâteau de riz: 150 grammes de riz, un demi-litre de lait, sucre et cannelle, un demi-paquet de poudre pudding; en tout fr. 0.38. Total, fr. 1.78!

CHEZ LES NOTAIRES

Voici la composition de la Chambre des notaires de Gand pour l'année 1915-1916:

Président, M. Van Reysschoot, de Gentbrugge; syndic, M. Van der Donck, de Gand; rapporteur, M. Van Herreweghe, de Gand; trésorier, M. Verstraeten, de Gaver; secrétaire, M. Bouckaert d'Ussel; membres, M. Becker, de Watervliet; M. Blanchaert, de Deynse; M. Cruy, de Gand; M. De Wilde, de Gand; M. Huyghe, de Sleydings; M. Maeyens, de Knesselaere; M. Vermoulen, de Moerbeke.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Société belge de Forage et de Prospections minières
Société anonyme, établie à Bruxelles, en liquidation
M. Jos. Oetters, 21, rue des Ecluseurs, à Bruxelles, a été nommé par ordonnance du M. le Président du Tribunal de Commerce de Bruxelles, en date du 14 avril 1915, en remplacement de l'honorable de faire savoir à MM. les actionnaires qu'une assemblée générale extraordinaire se réunira le samedi 12 juin 1915, à 2 heures de relevée (heure belge), au siège de la société, 41, rue Royale, à Bruxelles.
ORDRE DU JOUR :
1° Nomination d'un liquidateur, en remplacement de M. René Martin, décédé.
2° Pour assister à l'assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 28 des statuts, publiés aux annexes du *Moniteur*, le 7 juin 1906, sous le n° 3203.
Le dépôt des titres et les inscriptions seront reçus jusqu'au 7 juin, au siège de la société.

SOCIÉTÉ ANONYME

Verreries de la Marine, à Jumez

L'assemblée générale statutaire n'ayant pas pu être tenue en novembre dernier, MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le samedi 12 juin 1915, à 10 h. 30 (heure belge), au siège social, à Jumez.
ORDRE DU JOUR :
1° Rapports des administrateurs et des commissaires;
2° Approbation du bilan et du compte de profits et pertes;
3° Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
4° Elections statutaires.
N. B. — Pour être admis à l'assemblée, MM. les actionnaires devront se conformer à l'article 28 des statuts.
Les titres pourront être déposés au Crédit Général Belge, à Charleroi, à Bruxelles, à Mons ou à Liège, et au siège social à Jumez. (6044)

SOCIÉTÉ ANONYME

Produits chimiques d'Auvelais

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le mardi, 15 juin prochain, à 11 h. du matin, à l'Hôtel de l'Islande, place de la Station, à Namur.
ORDRE DU JOUR :
1° Rapports du conseil d'administration et du commissaire;
2° Examen et approbation du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice clos le 31 mars dernier;
3° Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
4° Nomination d'un administrateur sortant et rééligible.
Pour être admis à cette assemblée, MM. les actionnaires devront avoir donné connaissance à l'administration, dix jours au moins avant la date de cette réunion, des numéros de leurs titres dont ils devront être porteurs ou faire la production d'un certificat de leur dépôt, soit à la Banque Nationale, soit à la Société Générale de Belgique. Montagne du Parc, 3, à Bruxelles, ou aux Banques chargées du service de cette dernière en province. (613)

SOCIÉTÉ ANONYME

Laminiers de et à Châtelet

Le conseil d'administration prie MM. les actionnaires de se réunir en assemblée générale ordinaire le mardi 23 juin 1915 à 3 heures de relevée au local de l'Association des Maîtres de Forges, 25, rue Léopold, à Charleroi.
ORDRE DU JOUR :
1° Rapport du conseil d'administration et du collège des commissaires sur les opérations de l'exercice 1913-1914;
2° Examen et approbation du bilan et du compte de profits et pertes;
3° Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
4° Fixation du nombre d'administrateurs en conformité avec l'article 20 des statuts;
5° Nominations statutaires;
6° Tirage des obligations à rembourser.
MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 44 des statuts.
Les dépôts d'actions sont reçus :
A Châtelet, au siège social;
A Bruxelles, à la Société Générale de Belgique;
A Charleroi, à la Banque Centrale de la Sambre et à la Banque de Charleroi. (6130)

SOCIÉTÉ ANONYME

Société anonyme de la Poudrière de Marcinelle

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire le lundi 21 juin 1915, à 10 heures du matin, à la Banque Centrale de la Sambre, qui de Brabant, à Charleroi.
1° Lecture des rapports des administrateurs et du commissaire;
2° Approbation du bilan et du compte de profits et pertes;
3° Décharge à donner à MM. les administrateurs et commissaires;
4° Nominations statutaires.
N. B. — Pour assister à cette assemblée, MM. les actionnaires devront bien se conformer aux articles 27 et 38 des statuts.
Les actions peuvent être déposées à la Banque Centrale de la Sambre, à Charleroi, ou à la Société Générale de Belgique, à Bruxelles. (6123)

SOCIÉTÉ ANONYME

Ateliers de Construction de Jambes-Namur

(Anciens Ateliers de la Thèze)
Le coupon n° 10 des obligations est payable à partir de ce jour par fr. 11.25 (net d'impôt).
A Bruxelles, à la Société Générale de Belgique.
A Namur, à la Banque Générale Belge. (6269)

Aux porteurs d'obligations 4 1/2 p. c.

Brazil Railway Company en circulation en Belgique

La guerre européenne ayant obligé le gouvernement fédéral du Brésil à ajourner l'opération d'emprunt qu'il négociait au moment où les hostilités se sont ouvertes et qui devait assurer, notamment, l'exécution de ses engagements vis-à-vis des diverses compagnies qui bénéficient de son appui, la BRAZIL RAILWAY COMPANY s'est ainsi trouvée privée des rentrées dont elle était en droit de faire état, du chef des sociétés dont elle est créancière et qui sont elles-mêmes créancières du gouvernement fédéral.
En raison de cette circonstance qui a prolongé la crise financière au Brésil, les différentes entreprises de la Brazil Railway Company ont été mises sous l'administration d'un « Receiver » ; les tribunaux américains ont nommé à cette fonction M. Cameron Forbes, ancien Gouverneur des Philippines.
Les coupons des obligations 4 1/2 p. c. de la Compagnie, de la série Anglo-Franco-Belge, n'ont donc pas été payés à l'échéance du 1er janvier 1915.
Des comités pour la protection des droits et garanties des obligataires ont été constitués à Londres et à Paris, de même qu'à Amsterdam, où ces titres sont également cotés.
A la demande de détenteurs d'un nombre important d'obligations 4 1/2 p. c. de la Brazil Railway Company en circulation en Belgique, les soussignés, dès à présent en rapport avec le « Receiver » de la Compagnie et avec les comités étrangers, ont accepté de constituer à Bruxelles un organisme du même genre.
Ils prient instamment les porteurs d'obligations de se faire nominalement connaître et, à cette fin, de déposer le plus promptement possible, contre récépissé, les titres dont ils disposent, conpon au 1er janvier 1915 et suivants attachés.
A la Banque de Bruxelles, rue Royale, 62, à Bruxelles;
A la Banque de Commerce, Longue Rue de l'Hôpital, à Anvers;
A la Banque Centrale de Liège, place de la Cathédrale, n° 16, à Liège, où des bordereaux numériques sont à leur disposition.
Les porteurs d'obligations étant ainsi connus et identifiés, seront ultérieurement convoqués en assemblée plénière et le comité leur fera, aussitôt que cela sera possible, toutes les communications nécessaires et utiles.
Le comité pour la protection des droits et garanties des porteurs d'obligations 4 1/2 p. c. de la Brazil Railway Company en circulation en Belgique :
G. Grimard, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, ancien sénateur;
L. Limbourg, agent de change, ancien président de la Commission de la Bourse de Bruxelles.
J. May, banquier à Bruxelles;
A. Van Horen Contracta, président de la Chambre Syndicale des experts-comptables (Chambre de commerce de Bruxelles).
A. Vent, agent de change, ancien président de la Commission de la Bourse de Bruxelles.
Les correspondances peuvent être adressées au siège du comité à Bruxelles, rue de Liège, 35. (6144)

Banque de Tirlemont "de Fonvent et C"

Société en commandite par actions, en liquidation

Les liquidateurs prient MM. les actionnaires d'assister à l'assemblée générale, ordinaire, qui aura lieu le 21 juin 1915, à 10 heures du matin (heure belge) au siège social, rue des Récottes, à Tirlemont, en lieu et place de l'assemblée, qui n'a pu avoir lieu fin septembre dernier, par suite des événements actuels et éventuellement à une assemblée générale extraordinaire à 11 heures.
ORDRE DU JOUR :
1° Rapport des liquidateurs pour l'exercice 1913-1914;
2° Causes qui ont empêché la fin de la liquidation.
ORDRE DU JOUR de l'Assemblée générale extraordinaire :
1° Rapport des liquidateurs pour l'exercice 1914-1915;
2° Nomination de deux commissaires vérificateurs;
3° Rapport des commissaires vérificateurs;
4° Décharge à donner aux liquidateurs;
5° Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés;
6° Clôture définitive de la liquidation.
Tirlemont, le 25 mai 1915.
Les liquidateurs :
E. De Fonvent, G. Noel, A. Tallon, J. Stas. (6242)

Société anonyme de Remorquage à Hélice

Société anonyme de Remorquage à Hélice

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 21 juin courant, à 3 heures de relevée au siège social.
ORDRE DU JOUR :
1° Rapports des administrateurs et des commissaires;
2° Bilan. Compte de profits et pertes; répartition éventuelle d'un dividende;
3° Nomination d'un commissaire.
Il est rappelé aux actionnaires qui veulent assister à l'assemblée générale qu'ils doivent déposer leurs actions au plus tard le 12 juin courant à la banque de l'Union Anversoise, Marché aux Grains, ou au Crédit Anversois, Courte Rue de l'Hôpital, à Anvers. (6244)

Société des Fonderies et Polétries de et à Taminies

Société des Fonderies et Polétries de et à Taminies

MM. les actionnaires sont informés de ce que l'assemblée générale ordinaire n'ayant pu être tenue le mardi 16 mars dernier par suite des événements, l'administration a décidé que cette assemblée aura lieu le 29 juin courant, à 3 heures de l'après-midi, au siège social, à Taminies.
Pour assister ou se faire représenter à cette assemblée, les propriétaires d'actions sont tenus à se conformer à l'article 46 des statuts.
Les titres peuvent être déposés :
1° Au siège social;
2° A la société anonyme de la Banque de Charleroi, à Charleroi.
ORDRE DU JOUR :
1° Rapports du conseil d'administration et du commissaire;
2° Examen et approbation du bilan et du compte de profits et pertes;
3° Nominations statutaires;
4° Décharge à donner aux administrateurs et commissaires. (6248)

TRAMWAYS DE KISCHINEFF

Société des Charbonnages de Hattingen-sur-Ruhr

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale annuelle, qui aura lieu le mercredi 23 juin prochain, à 14 h. 30 (h. b.), au siège social, 30, Montagne du Parc, à Bruxelles.
ORDRE DU JOUR :
1° Rapports du conseil d'administration et du collège des commissaires sur les opérations de l'exercice;
2° Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 mars 1915;
3° Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
4° Nominations statutaires;
5° Divers.
Art. 28 des statuts. — Pour assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent faire connaître à l'administration le nombre d'actions qu'ils possèdent, au moins cinq jours avant l'assemblée, par lettre recommandée parvenant au siège social, au plus tard le cinquième jour avant l'assemblée.
Ils y seront admis sur la production de ces actions ou d'un certificat constatant que le dépôt en a été fait, soit au siège de la société : A la Société Générale de Belgique, 30, Montagne du Parc, à Bruxelles, soit à la Banque d'Outremer, 48, rue de Namur, à Bruxelles.
Le conseil d'administration. (6188)

PAR SUITE DE DÉCÈS

Vente publique d'un beau mobilier et piano, à Saint-Josse-ten-Noode, 24, rue de la Bienfaisance.
L'huissier KEYAERTS procédera le lundi 14 juin 1915, à 10 heures précises du matin, 24, rue de la Bienfaisance, à Saint-Josse-ten-Noode, à la vente publique d'un beau mobilier comprenant notamment :
Piano Delfosse, meubles de salon, lustres à cristaux et autres, pendule ancienne et autres en cuivre, glace, foyer, tableaux, garnitures de fenêtres, meubles de salle à manger en noyer, vitraux, mobilier de chambre à coucher en acajou et pitchpin, literies complètes, buffet acajou avec caisse à secret, meubles de cuisine, batterie de cuisine et objets de ménage, tapis d'escalier, plantes vertes, porte-manteaux et autres objets.
Au comptant 10 p. c. pour frais.
Exposition : le dimanche 13 juin, de 10 à 3 heures. (6273)

Vente Judiciaire

Il sera procédé le mardi 8 juin 1915, à 10 heures du matin, sur le marché public, place Communale, à Ixelles, à la vente publique sur saisie de :
Armoires, table, chaises et fauteuils en bois laqué, commodes anciennes, paravants japonais, appareils d'éclairage, glace de cheminée, tapis et carpettes, etc., etc. piano Phonola.
AU COMPTANT, SANS FRAIS. (6278)

Vente Judiciaire

L'huissier Aimé KEYAERTS, aidé de Bruxelles, procédera le mardi 8 juin 1915, à 10 heures du matin, 5, rue Moris, à Saint-Gilles, à la vente publique d'objets mobiliers, tels que meubles de cuisine, planifonier électrique, store, vaisselles, valise, foyer, poêle et autres objets.
AU COMPTANT, SANS FRAIS. (6250)

LE MARCHÉ FINANCIER

TIRAGE DES EMPRUNTS

CREDIT FONCIER DE FRANCE
Obligations communales 3 p. c. de 1912
Tirage du 22 mai
N. 1498796, fr. 100,000; N. 896908, fr. 10,000; N. 581, 38181, 164619, 675563, 917587, 988179, 1105321, 1308125, 151723, 191129, 1917083, 1960387, chacun fr. 1,000.
LOTS DE LA CROIX-ROUGE ITALIENNE
à 25 litres de 1885.
Tirage du 1er mai
Séries : 673, 916, 1950, 3025, 3915, 3921, 1928, 4084, 5216, 5302, 5943, 6128, 6172, 6177, 6211, 7688, 7970, 8236, 8217, 8603, 8681, 9234, 9710, 10256, 10455, 10793, 11820, 11838.
N. 150 à 37 litres.
S. 301, n. 30, 100, 30,000; s. 4895, n. 5 et s. 6164, n. 28, chacune D. 1,000; s. 3862, n. 16, D. 500; s. 1173, n. 23, s. 5161, n. 11, s. 5367, n. 26, s. 5552, n. 3 et s. 10910, n. 13, chacune D. 50.
N. 150 à 37 litres. (S. J. E. DEVADDER, avoué. 6257)

MOUVEMENT DE L'ÉTAT CIVIL

BRUXELLES

Naissances. — Déclarations du 1er juin
4 garçons et 5 filles.
Décès. — Déclarations du 1er juin
Charles Michotte, sans profession, 70 ans, époux Denié, rue du Canal, 12; Jean Bodart, sans profession, 47 ans, rue du Canal, 12; Cornélie Joachim, compta, 75 ans, veuf Degraef, époux Van Belle, rue de la Colégiale, 5; Aulie Klosterman, sans profession, 50 ans, épouse Droop, rue aux Fleurs, 52; Henri Dolphain, sans profession, 63 ans, époux Simon, rue André-Hennebique, 8 (Saint-Gilles); Pétronille Vandenberghe, sans profession, 36 ans, rue des Prêtres, 12.
Mariages du 31 mai
Pierre Labarre, chénié, et Philomène Raes, lingère, impasse du Calvaire, 7. — Antoine Rembry, charretier, et Marie Colassin, journalière, rue du Temple, 26. — Julien De Rele, emballer, et Clémence Fabre, journalière, impasse du Sorbier, 6.
Naissances. — Déclarations du 2 juin
4 garçons et 3 filles.
Décès. — Déclarations du 2 juin
Catherine Dekeyser, rentière, 81 ans, veuve Sautier, rue Wilson, 62; Elisabeth Decoequeus, 60 ans, épouse Delfosse, rue des Cendres, 7; Marie Baccus, servante, 35 ans, Rempart-des-Moines, 57; Félix Wiloms, cultivateur, 68 ans, veuf Verboeven, chausse d'Helmet (Schaerbeek); Gertrude Lafine, sans profession, 47 ans, rue des Fripiers, 24.
Mariage du 2 juin
Henri Rading, rentier, et Cézarine Flament, tailleur, rue de l'Hôpital, 3.
NECROLOGIE
M. Frans Van Kuyck, le si sympathique échevin des beaux-arts d'Anvers, vient de mourir, à l'âge de 62 ans. Ses funérailles ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
On nous annonce, de Vilvorde, la mort de M. Constant Delplace, architecte, ancien échevin de Molenbeek-Saint-Jean. Il avait 68 ans.
Nous apprenons la mort, survenue à Bomilit, de M. Maurice Grimard, de Mons, administrateur territorial de 1re classe au Congo belge.
On nous prie d'annoncer la mort de M. Alphonse Jacques Guillaume Marie Roelants, marchand des logis aux Gand, le 13 octobre 1914, à l'âge de 20 ans.
Vu les circonstances, il ne sera pas distribué de lettres de faire part. (6276)
CONCESSIONNAIRE DES TRANSPORTS FUNÉRAIRES
MON HERBOTS
88, RUE MALIBRAN, 88
Cercueils, Tentures, Voitures (6198)
POMPES FUNÉRAIRES
Maison Druon-Vanhaelewycx
17, rue Longue-Vie, 17 (M. 125)
Transports funéraires, cercueils, tentures, carillards
LA VIE PRATIQUE
RAIE A LA SAUCE PIQUANTE
Videz et lavez une petite raie, coupez la tête et la queue, enlevez l'amer, nettoyez-la bien et réservez le foie. Mettez dans une large casserole assez d'eau pour que votre poisson baigne, avec sel, poivre, thym, laurier, et faites partir à feu vif. Au premier bouillon, ajoutez le foie, couvrez, retirez à du tiers et laissez pocher environ trente minutes. Sortez la raie de la casserole, posez-la sur un plat et, à l'aide d'un couteau, enlevez la peau de dessus et de dessous; la raie étant bien égouttée, ajoutez le foie et versez sur la raie la sauce suivante :
Faites réduire des deux tiers un demi-verre de vinaigre dans lequel vous avez mis de l'ognon et de l'échalote ciselés en dés très fins; salez et poivrez; mouillez ensuite avec un demi-litre d'eau; épaississez avec un roux blanc. Au premier bouillon, ajoutez deux ou trois cornichons et un peu de persil, le tout haché très fin, et versez cette sauce bouillante sur le poisson. On peut améliorer cette sauce en la limit avec deux jaunes d'œufs battus dans une terrine avec 100 grammes de beurre frais qu'on verse peu à peu dans la sauce précédente et qu'on retire du feu au premier bouillon.
LE PLAT QUOTIDIEN
CONSERVATION DES FOURRURES
La plupart des pelliciers se chargent moyennant un prix relativement modique et le paiement d'une petite prime d'assurance fixe d'après la valeur, de conserver les fourrures du prix pendant la saison où on ne les porte pas.
Le poivre, la sapinelle, le camphre en poudre, la poudre de pyréthre et surtout les sommités de lavande sont employés pour défendre les pelliceries contre les attaques des mites, dermestes et teignes.
ATTENTION
aux piqures de mouches et de moustiques
Le Moustiquage CALMA caoutchouc et gilet instantané. Prix fr. 1.50. En vente dans toutes les pharmacies. (6170)
LISEZ TOUS
Modes élégantes
le magazine de la femme et de la jeune fille. Paraît tous les jeudis. (M. 235)

Les Spectacles du Jour

GAITE : Bébé. — SCAAA : La Reue, scènes nouvelles

La direction de la Gaite a eu l'heureuse idée de faire une production dans le domaine de la comédie, et elle a été excellemment inspirée en fixant son choix sur une des plus jolies pièces de Nijce et d'Hennequin, qui appartient, vu bien des lustres, au répertoire du Parc. Qu'elle continue dans cette voie, qu'elle soit la bonne, et il n'est point douteux que le public encouragera ses efforts.
L'interprétation a des qualités. M. Charnal a de la rondeur et de la bonhomie dans le rôle de la mère de Bébé, la baronne d'Angreville; M. Hodiarn prêt en grâce coquette à la séduisante Parisienne Diane de Kerganous; M. de Vigny, qui parle un bien beau nom, est une gentille Aurélie, et M. Duveny lui une petite bonne amoureuse, bien agaçante.
Bébé, autrement dit Gaston d'Angreville, sous les traits de M. Berryer, a de la gaîté (avec et sans majuscule) et il a sa grande part dans le succès de la représentation; Philon, le répertoire typique, c'est M. Bally; et, encore M. Henri, Henriquel, Dax et Mondose.
A la Scala, Bruxelles-Passeport continue à triompher, mais néanmoins on a sagement pensé qu'il fallait rajouter la revue par l'adjonction de scènes nouvelles. Il en est de très bien venues.
La soupe communale qui semble n'avoir pas des admirateurs met en cause quelques édités faubouriers. Plus piquante est le réglement qui assure la circulation des promeneurs au Bois, où la promenade continue à être autorisée. L'écolier qui se met en grève (c'est le petit Georges Elenne, une des colonnes de la maison, une minuscule colonne), nous vante l'école buissonnière et n'accepte l'instruction obligatoire que sous condition. Enfin M. Deltenre, une autre colonne, mais de celles que Samson n'aurait pu qu'à grand-peine ébranler, en chasseur de restaurant, chante quelques-uns des chansons du répertoire de Judic. M. Deltenre a la chance d'être assez jeune pour n'avoir jamais pu entendre M. Judic. Faible compensation cependant à la perte de jouissance artistique qui, pour elle, en est la conséquence. Elle doit à cette circonstance d'avoir fait, à son tour, une création dont la vaine créatrice n'est pas l'idée. Avec sa rondeur joyeuse, M. Deltenre est inimitable dans les scènes bruxelloises. Son ambition est louable de vouloir graver un échelon. Elle est assez intelligente pour, avec beaucoup de travail, y réussir.
IS. VAN C.

SCALA. — Ce n'est qu'un cri à la sortie de la Scala :

Quelle jolie revue; que d'amusantes scènes nouvelles; quelle fraîcheur dans la salle; avez-vous vu manœuvrer le plafond? A. Et, de fait, le théâtre de la place De Broeckere n'avait pas depuis longtemps pareilles attractions. Bruxelles-Passeport, dont on va fêter la 50e représentation, est le spectacle le plus divertissant du moment. Aujourd'hui, dimanche, matinée, avec les scènes nouvelles.
GAITE. — Bébé, l'amusant vaudeville de Hennequin, obtient un succès fou. Il y aura certainement deux salles comiques aujourd'hui, dimanche.
BOIS SACRE. — A la demande générale, le spectacle de cette semaine comprendra encore les plus gros succès de la saison théâtrale : Celui qui se croit malade, une demi-heure de fou rire avec Nossent, et Pauvre Cabot ! la po-

Volkschouwburg (Folies-Bergère). — La direction

nous prie d'annoncer les dernières représentations de la saison, qui sont fixées comme suit :
Dimanche 6 juin, en soirée, De Twee Wezen, le touchant drame populaire en huit actes.
Le même jour, en matinée, De drie Muskietiers, grand drame historique en sept actes.
Dimanche 13 juin, en soirée, pour la clôture, De Loge-broeder, le joyeux vaudeville en trois actes, représenté plus de mille fois sur toutes les grandes scènes du monde.
Le même jour, en matinée, De Meesterpart, drame populaire en quatre actes. M. A. Hendrix remplira le rôle principal.
VIEUX-BRUXELLES. — Programme :
AU CINEMA : La Canne de Robinet, comique; Les Rues d'Amour, sentimental; Le Coup de Fillet, drame comique; Voléuse de Béti, cow-boy; Sombrianisme, vaudeville en deux parties; Le Reflet du Passé, drame en deux parties.
AUX VARIETES : Chowchow, vaudeville en un acte de MM. Reis et Vint, interprété par M. Primevère, Adler, Dolly, MM. Liesse, Lemm, Namet.
Sélection d'opéras, sous la direction de M. Renate.
Entrée générale : 50 centimes. Consommation non obligatoire.

RELECT FATHER, porte de Namur. — Représentation

sans interruption. Opéra de monde élégant et intellectuel. Collaboration des meilleurs artistes. Programmes variés.
BRUXELLES-ATTRACTION
WINTER-PALACE (Maison-Hall des Familles), 144, boulevard de Nord, Bruxelles.
Orchestre, chant, cinéma attractions. Tous les soirs à 7 heures (heure belge) et matinée à 3 heures (heure belge), les samedis, dimanches, lundis et jeudis.
Programme : Ah ! l'Amour / sketch, interprété par M. Fernand Dumont, et autres numéros intéressants.
Tous les vendredis, changement complet de programme. Spectacle strictement de famille.
A la deuxième galerie, consommation non obligatoire.

SPLENDID CINEMA. — Signalons au programme de

cette semaine : Le Raid arctique, grand drame en trois parties; Ah ! les Femmes ! comédie; On était si jolies ! comédie; L'Or, maudit, drame en trois parties.
EDEN-THEATRE (rue Neuve) et THEATRE DU CINEMA (boulevard du Nord). — Programme :
Vie d'Artiste, comédie dramatique en 3 parties; Nouveau Propriétaire, comédie avec Maurice Costello; Océan de Femme, comédie-vaudeville avec John Bunny; Haine de Bohémienne, drame cow-boy; Brupion de l'Etna, film documentaire.
REGENT CINEMA. — Ce cinéma nous présente en ce moment La Porte close, grand drame sensationnel en trois parties; Signal de Fantôme, drame en deux parties.
EMPIRE CINEMA. — Au programme de la semaine Les Scaramouches noirs, grandes scènes d'aventures en trois parties; La Bête, drame étonnant en deux parties; Dent pour Dent, comédie.
BRUXELLES-KERMESSE. — Spectacle varié, 1,500 places. Entrée libre. Tous les vendredis, nouveautés.
3.500 Machines
Broyeurs, concasseurs divers, marteaux, moteurs, chaudières et machines à vapeur, presses, tours, foreuses, scies à ruban, raboteuses, transmissions, etc., etc., sont mis en vente à moitié prix et ont visités tous les jours au MATERIEL INDUSTRIEL BELGE, 149, avenue du Moulin (Pont de Luttre), Bruxelles-Midi. Arrêt des trams 14, 50 et 61. Etablissement situé derrière la brasserie de M. Willemaens-Coupeaux, à droite après avoir passé sous le pont de Luttre.

LE SUCRAPAILLE VÉRITABLE

des Sucreries d'Orsay et de Sauvignies
Est la nourriture la plus économique, supprime le son et le foin et remplace avantageusement 40 p. c. d'avoine.
L'essayer c'est l'adopter.
En vente : Maison AD. BEQUEVOIRT
14-15-16, boulevard de la Plaine, Etterbeek (6108)
(A côté de la Caserne du 2e guide et près de la gare.)

VITTEL, EVIAN, ST-GALLMIER, etc.

BOUTEILLES ET BONBONNES
CIE E. M. E., 10, Galerie du Roi
Institut spécial de langues vivantes.
85, rue de Bâle.
Prix des leçons en classe : 1 fr. Leçon d'essai gratuite. 6918

Le Dimanche sportif

CYCLISME

Au Velodrome de Karreville

Le track de la chausmée de Gand connaît cet après-midi la grande affluence que ne peut manquer de lui amener le clou de la journée, c'est-à-dire le Grand Prix de Karreville, vitesse. Cette épreuve classique au passé glorieux connaît annuellement un succès triomphal, malgré que cette année la direction n'ait pu engager les fins pédales internationales, elle a fait néanmoins un grand effort et l'initiative de mettre en présence, dans la même épreuve, professionnels et indépendants, ne peut que susciter un redoublement d'intérêt et de curiosité parmi le public sportif.
Au programme également, une épreuve de tandems, trois séries et finale, dont nous donnons les engagés plus loin; une course-poursuite pour équipes formées de trois coureurs indépendants. Une course handicap pour amateurs et 6 kilomètres pour débutants essayeront de satisfaire les désirs du beau sport des spectateurs.
Grand Prix de Karreville, vitesse
Disputée en six séries, deux qualifications, deux repêchages des séries, trois demi-finales, repêchage de demi-finale et finale à quatre, cette course a réuni les inscriptions suivantes : Van Bever, Otto, E. Aerts, Leveniois, P. Aerts, Michiels, Spino, Lempereur, Renard, Samson, Ruels, Van Navele, Salmon, Delors, Hudsyn, Tanghe, Danne, Verstraeten, Weris, Pippe, Van Lede, Coolens, Degroot, Thomas, Machiels, Jean Louis, Kierdema, Schryvers, Vander Borgh, De Jonghe, Dupont, Van Ingelheim, Drogne, Van Ginkel, etc.
Avec des galants de cette espèce, il ne faut pas douter qu'il y aura de belles épreuves; l'émotion dans cette course, c'est la possibilité que tiendront les indépendants.

FOOTBALL

Pour les joueurs prisonniers de guerre

L'initiative prise par les dévoués secrétaires de l'U. B. S. F. A. (M. Verdyck et A. Isace) de fonder un comité de secours aux joueurs de football belges prisonniers de guerre a trouvé partout un accueil très sympathique. Les encouragements d'entre-frontière arrivent même au siège du comité et pour ne citer qu'un seul : M. Blathe, le distingué sportsman hollandais, secrétaire du groupement sportif De Zwaaier, vient d'envoyer une somme de 100 florins destinée à venir en aide à nos joueurs internés en Hollande et en Allemagne.
Les secrétaires du comité de secours ont une nouvelle fois les personnes en possession de renseignements concernant les membres de l'U. B. S. F. A. prisonniers de guerre de vouloir bien les adresser à M. Verdyck, avenue de la Reine, 241, Bruxelles.

ATHLETISME

La réunion de l'U. A. B.

Les sportsmen de la capitale sont conviés, aujourd'hui, à une belle après-midi sportive au terrain du Daring C. B., chausée de Jette. La réunion que l'Union Athlétique de Bruxelles y organise à 3 heures, au profit des prisonniers de guerre des clubs sportifs belges, est, en effet, des plus prometteuses, car le programme choisi et varié a réuni un chiffre d'inscriptions, 233, qui a rarement été atteint. Cela seul suffit à assurer le succès de cette belle manifestation sportive.
Toutes les courses ont réuni un lot de concurrents qui varie entre 21 et 49 inscrits.
Cela promet; en tout cas, l'enthousiasme montré par nos aspirants athlètes à inscrire dût complètement satisfaire les organisateurs dont le but de faire des hommes en faisant la charité a été pleinement atteint.
Un seul souhait est pourtant à formuler : c'est que le temps se mette de la partie, le public se rende nombreux au terrain du Daring C. B.
Voici le liste des engagés :
100 yards plat scratch. — V. Jacquemin, Wilcox, Michel, Dendauf, Stroobant, Tison, M. Versé, A. Steenberg, Van Buggenhou, Wouters, Gevers, Mouraet, Wouters, Deljeu, Sloren, Lamblot, R. Van Deele, Cluets, Verhulst, Mornaux, Verstruif, Collette, Stubbe.

ROELS, J. Laufer, Jusseckens, Vander Elst, Sellocaris,

M. Clabots, Morenouth, Wagemans, Vandenbreeden, Rip, Gils, Vandervyver, H. Willems, Kelis, Hendrickx, M. Laufer, J. Oeffe, Deneubourg, Riens, Buens, Daams, Wouters, Koppens.
800 mètres plat scratch. — M. Versé, Vanden Eynde, Parentani, Vande Vondel, André, Vand-rheyden, Mouraet, Dewan, Mammoth, A. Gys, Beel, Depauw, Moreaux, Lambotte, R. Classen, Dardenne, Thoen, Vandendaële, Is. Vignol, Baudet, Peeters, Joffre, Somers, P. Debouille, H. Willems, A. Willems, Debekker, Josselot (Stade Namurois), M. Van Deele, Neckel-rock, Beyloos.
Saut en hauteur avec élan. — Coorens, Deljeu, Banreux, Vandervinden, Van Hamme, Mouschack, Wouters, Verhulst, Hottin, Vanheerswynghels, Riche, J. Oeffe.
2500 mètres relais, par équipes de 10 coureurs. — Exploits Sport Club : Jacquemin, Wilcox, Michel, Dendauf, Stroobant, Vanden Bergh, Vande Vondel, Parentani, Malfeson. — Union Saint-Gilloise : A. Steenberg, André, Vandereyden, Van Buggenhou, Wouters, Vandervinden, Vander Footen, De Smedt, Smeys, Cluets. — Racing Club de Bruxelles : David, Stomp, Lambotte, Dewani, R. Van Daele, J. Oeffe, Beel, Cluets, Wouters, Deljeu. — Daring Club de Bruxelles : Geerts, Coorens, Collette, R. Classen, Deenaerts, Stevens, Loria, Ferraro, Dardenne, Hottin. — Union Athlétique de Bruxelles : Is. Vignol, Thoen, Vandendaële, Peeters, Baudet, J. Sodermans, De Conde, Visson, Goorens, Stubbe. — Education Physique de Schaerbeek : Clabots, H. Willems, Rip, Joffre, N. Deporte, Somers, P. Debouille, A. Willems, Vanden Elst, Laufer. — Cercle Sportif de Schaerbeek : Buens, Ruitens, Deneubourg, Daams, D'Heemer, Neckel-rock, Wyffels, Koppens, Gerondel, De Greef. Courses d'obstacles (steep-chase), 1,000 mètres scratch.

ROELS, J. Laufer, Jusseckens, Vander Elst, Sellocaris,

M. Clabots, Morenouth, Wagemans, Vandenbreeden, Rip, Gils, Vandervyver, H. Willems, Kelis, Hendrickx, M. Laufer, J. Oeffe, Deneubourg, Riens, Buens, Daams, Wouters, Koppens.
800 mètres plat scratch. — M. Versé, Vanden Eynde, Parentani, Vande Vondel, André, Vand-rheyden, Mouraet, Dewan, Mammoth, A. Gys, Beel, Depauw, Moreaux, Lambotte, R. Classen, Dardenne, Thoen, Vandendaële, Is. Vignol, Baudet, Peeters, Joffre, Somers, P. Debouille, H. Willems, A. Willems, Debekker, Josselot (Stade Namurois), M. Van Deele, Neckel-rock, Beyloos.
Saut en hauteur avec élan. — Coorens, Deljeu, Banreux, Vandervinden, Van Hamme, Mouschack, Wouters, Verhulst, Hottin, Vanheerswynghels, Riche, J. Oeffe.
2500 mètres relais, par équipes de 10 coureurs. — Exploits Sport Club : Jacquemin, Wilcox, Michel, Dendauf, Stroobant, Vanden Bergh, Vande Vondel, Parentani, Malfeson. — Union Saint-Gilloise : A. Steenberg, André, Vandereyden, Van Buggenhou, W

PETITES ANNONCES

10 CENTIMES LA LIGNE

Important Avis

Si vous voulez trouver un bon employé,
Si vous avez des propriétés à vendre,
Si vous avez des maisons ou des appartements à louer,
Si vous cherchez un emploi ou une occupation quelconque,
Si enfin, vous désirez faire une annonce réellement productive,
Utilisez les petites annonces du "QUOTIDIEN".
à 10 centimes la ligne
Les plus productives et les moins coûteuses

Offres d'emplois.

Costumières pour garçonnets, sont demandées, 35, boulevard d'Anvers, Bruxelles. (M 236)
On demande première apprentie, inutile se présenter si pas très capable. Maison Breckport, 138, rue Royale. (6226)
On demande un demi-ouvrier condormeur, rue de la Pacification, 69, Saint-Josse. (L 167)
On demande bonne servante, bons gages, 140, chauss. Louvain, Saint-Josse. (L 168)

Demandes d'emplois.

Négociant verveux cherche dépôt ou représentation article bonne vente actuelle. Eventuellement serait disposé à verser caution. Ec. X.A.10. Bur. journ., 70, rue Midi. (6226)
Correcteur d'imprimerie, prêt à tout, mais sans trav. par suite des circonstances act. ch. trav. d'écrit. ou autres. Ec. E.H. 91, boulevard du Midi. (6264)
Femme de chambre sach. très bien coudre et au courant du service, demande place, rue de l'Église, 8. (M 237)
Jne fille au cour. tacty et tr. bur. dem. empl. 64, r. G. Morvan. (6231)
Jardinier, 30 ans, marié, un enfant, cherche place, avenue du Moulin, 62, Forest. (6239)
Jne homme bon fam. dés. se placer d' maison commerce ou hôtel. Bon à tout faire, prêt mod. Ec. A.B. 70, rue du Midi. L 162 (6245)
Jne fille, 27 ans, honnête, dés. pl. pour faire ménage ou quartier, le matin. Ec. E.P. 70, rue du Midi. (4158)
Femme désire faire journées ou demi-journées, 85, rue Froissart, Bruxelles. (L 168)
Pianiste, ch. pl. seul ou avec orchestre, beau répertoire, rue de la Montagne n° 31-33. (6211)
Entr. de travaux machine à écrire A.Z. bur. journ. (6215)
Bon ouvrier peintre d'at. place B. certif., 69, chauss. d'Etterbeek. (L 166)

Offres et demandes de chambres,quartiers, magasins et maisons à louer.

On demande à louer dans le bas de la ville, écurie et magasin p. comm. de gros. Ec. P. 14, rue de la Sclater, 59, Ev. (6223)
On dem. à louer villa meublée, 4 mois,oyer garanti par notaire payable imméd. ap. guerre. Ec. Vissers, 114, r. Rogier, Brux. (6233)
A louer grand et beau local pouvant servir p. comm. de gros, 8, place de Louvain. (6234)
A louer très bel appartement 4 grandes places, w.-c. et eau à l'étage, 5, pl. de Louvain. (6235)
A vendre ou à louer, maison couv. p. commerce de gros, écurie, remise, vaste magasin vitré, 140 m. carré, art. bâtiment à 5 étages face gare du Luxembourg, 23, rue de la Chapelle. (6241)
A louer, à Iselles, rue Marie-Henriette, 25, mais. rent. et se rapp. Convient à tout comm., 7 m. fa. 3 ét., eau, w.-c., ch. à gaz, annex. c. vitré, 3 ét., vis. mardi, vend. de 2 à 5 h. (6243)
Beau bas mais. mod., 4 pl., jard., s.-sol, 60 fr., rue de la Brasseur, 77, Iselles. (6270)
Dame demande petite rez-de-chaussée moderne, Cinquantenaire ou Nord-Est, prix modéré. Ec. M. Georges, 22, rue Rossevel, Schaerbeek. (6286)

Demandes en mariage

Jeune veuve seule à Bruxelles, très affect., éprouvée p. la guerre, intell., f., installée, héritage en suspens, ch. union av. M. ass. Ec. H. Z., bur. du journal. (M 240)

Demandes et offres de capitaux.

A louer appartement p. pl. agréable situation, B. av. Léon-Maillon, s'adr., r. Mercelis, 63. (6246 B)
Ete chambre gar. avec ou sans pens., pour adulte ou enfant, 33, r. Kiribek, Uccle. (6247)
A vendre ou à louer belle maison mod. dix pièces, serre, veranda, salle de bain, électricité, grillage, jardin entouré, près église, école, plein comm., 15 min. gare, s'adr. à M. J. Moutier-sur-Sambre, toute facilité paiement, s'y adresse Jules Bertrand. (6258)

Plateau de Stockel

74, avenue Urban-Van Volxem, splendide app. 5 pl. plein pied, ar. tram n° 41, dev. la maison. (6232)
Atelier à louer, prix mod., rue Américaine, 159. (L 164)
A louer app. 4 places, rue du Mail, 72, Iselles. (L 163)

A LOUER

Deux quat. gar. à louer, 30 et 40 fr., eau, gaz, av. Fossy, 118. (6212)
A louer jolie maison mod., eau, gaz, w.-c., à l'étage, 11, rue Van Oberghe, Evere (arr. tram 56), pendant la guerre, 400 fr. (6178)

A LOUER

Bois de Chavefeld, 57, Mont. de la Cour (11 h. à 3 h. 1/2), trait. Contingents, procéd. aut. rapid. créances hypoth., expéditions, successions, imm. viager, assur., titres Bourse, leçons de réquisition. ouvert. crédit, meubles, bijoux... s'occupe de Transports et d'Alimentation. (5856)

Enseignement.

LEÇONS FRANÇAIS D'adultes. très bonne famille. connaît. plus. langues étrangères, donne leçons de français, prononciation correcte, garantie. Ec. M. J. José, 3, rue du Parlement. (6154)

"CITO"

Ecole de langues vivantes 62, RUE DE NAMUR, 62 Anglais, français, allemand, italien, etc. Cours de 4 à 6 heures, trois leçons par semaine, 10 fr. par mois, Comptab., correspond. comm., sténogr., dactylogr., grammaire, littérat., style, traductions en toutes langues. (6232)

MUSIQUE

Hymne national américain et l'autre pays. Marches des régiments (Série officielle) — Pierrot vit C. 1. Chaque jour piano à 1 franc net, ch. A. Ledet-Malay, 57, Galerie Bortier (rue Madeleine). (6145)

Comptabilité

Exp. p. trib., red., t. compt. H. B., bur. journ. (L 166)
Papeterie, située à Iselles, à remettre de suite, reprise 3,500 fr., fortes réductions. Paiement comptant. Rép. X.V. Bur. Journ. (L 241)
Tailleur pour Dames Fait tout. tail. sur mesure et très belle Gaborine ou serge 1^{re} teinte double soie, 80 fr. Coupe irrépr. Tr. à façon, 45, r. de l'Hôpital, sonnez 3 fois. (6271)

MACHINES A ECRIRE

Costumes d'artistes genre espagnol à vendre, 3, rue des Fabriques, Bruxelles. (6153)
MACHINE A ECRIRE Underwood, clavier belge, (tail. net) ayant coûté 650 fr. à vendre après essai 250 fr. Ec. 148, boulevard Militaire, initiales H.F. (6128)
SKMOS appariés, 3 l. le kilo 8.75 par 5 kilos 16 rue Kessela (6014)

Achat d'objets divers.

Jachète très cher p. pens. d'auto et ch. à air Little, 40, rue de l'Intendant. (6267 A)
On achète terrain, bien situé, envoyer pr. et plan à Herman, 1,355, ch. de Waterloo-Uccle (6219)
On dem. à ach. c. la partition de mus., 22, rue Berlioz. (6211)
Je rachète très ch. des huiles et graisses ayant servi, 183, rue de l'Annonciation. (6248)

Achat de Pianos

Comptant, 77, rue Botanique, (6130)

20 JOURS LA PETITE BRUNETTE
10 centimes la ligne
Pour le gros: 17, av. Fossy

PILULES FEMINA
Souveraines contre:
Retards, Douleurs, etc.
Prix: 5 francs 5207
Pharm., 65, rue Antoine Dansart

LIGNES DE LA MAIN
LA CÉLÈBRE
VOYANTE
20 ANNÉES DE PRATIQUE
à PARIS

M^{lle} JULIETTE
Cons. aux dames. Or. Tarot égypt. depuis 1^{er} mar., mariages, peine de cour, recherche, procès, commerce, héritages. (6133)
Réussite certaine
21, RUE D'ACCOLAY
(Orts de la rue du Potager et rue de l'Étoile)

Accouchement
RETRARDS
CONSULT. CONSULTATION
85 RUE DE HENNING
près rue de Lohrrouart
(Avenue Louise) (6210)

CIGARES
Fabricant limbourgeois, désire vendre un grand stock de cigares bien conditionnés.
S'adresser à:
VAN BEST frères
Valkenswaard (HOLLANDE) (6137)

CHAMPAGNES
EN GROS
TOUTES MARQUES
Monopoles divers
Prix sans concurrence
Conditions favorables p. grossistes
S'adr.: M. H. Comm., 56, boulevard du Nord
BRUXELLES (M. 148)

BOUGIES
Gros et demi-gros
H. H. (6295)
17, rue Marché-au-Charbon, 17

ACCOCHEUSE
1^{er} diplôme
M^{me} DELSARTE
44, rue Liège, Bruxelles-Nord (5957)

M^{me} MARIA
VOYANTE
5, Rue du Vicaire, 5
ISSELLES
ENTR. DIRECT. (M. 203)

Cabinet Médical
19, rue de la Fraternité,
(dans des locaux de la rue de la Fraternité)
BRUXELLES-NORD
VOIES URINAIRES
Maladies sexuelles
Consultation: 2 francs
de 9 h. matin à 8 h. soir
dimanche de 8 à 12 h. (6008)

Retards
accouchement
Consultations gratuites — Pension à toute époque. — Prix modéré.
240, chaussée d'Iselles (6067)

VÉLO
Importante Usine désire acheter stock vélos 1^{re} marque à tous états. — Prix modéré.
41, Rue Van Schoor, Brux. (6221)

M^{me} LINA
VOYANTE
tous les jours de 9 à 7 h.
166, Rue de Cologne (s. 3 Tois) (M. 223)

Nos annonces dans le Centre

Alvelles, Charleroi et Mons

Les servantes, les ouvriers et les employés sans emplois, ainsi que les patrons demandant des services, peuvent obtenir de petites annonces dans le "Quotidien" à raison de dix centimes la ligne de 30 lettres. Pour le Centre, s'adr. au "Quotidien", 77, rue de Belle-Vue, La Louvière. (6189)
Ménage a. enf. dés. pl. concierger femme service intérieur, mari jardinage. Bonnes réf. Ec. C.W. 11, r. Maréchal, Fontaine l'Évêque. (6189)
On dem. demois. magasin 85 à 30 ans, a. cons. commerce ennuage et confections, bonne éducation, p. le Hainaut (Centre). Ec. A.B. 1, Office de Publicité, La Louvière.

AU PARA
21, rue de France, 21
Derrière l'Eden Théâtre
CHARLEROI
Appareils spéciaux pour les deux sexes, sécherie, désinfection, renseignements gratuits. (6200)

La Maison QUINAUX
Rue de la Montagne, Charleroi
transférée en face au n° 70, au pied de l'escalier monumental. Coutellerie, articles de ménage, quincaillerie, cuisinières, fours portatifs à cuire le pain. Carburé. 3555

100 p. c. meilleur marché que le zinc
Réparations et spécialités de transformations rapides et économiques de tout genre de toitures par système belge « Rex », protégées du froid et de la chaleur. Les mansardes ainsi combinées sont rendues habitables et sont d'une hygiène parfaite.
Etablissements J.-M.-H. VAN DUYSSE
35, SQUARE MARQUERITE, BRUXELLES
Succursales: Charleroi, Namur, Liège et Verviers. (5285)

Madame VANGASSE
Accouchement. Pension. Consultation. Domicile. Prix modéré.
43, rue Dupont, Brux.-Nord (6204)

RETARDS
Traitement 10 francs
PENSION, CONSULTAT. DISCR.
ACCOCHEUSE
1^{er} dipl. 30 ans prat. (6309)
EX-DIRECTRICE MATERNITÉ
Médecin attaché à la maison
Spécialiste des maladies des Dames.
44, rue de la Rivière (Nord)
HYDROPIE
(L'eau)
Confinement des jambes, du ventre, gonflement, diabète, soulagement rapide par le
NITRAL
vin diurétique
LUIT FRANKS le FLACON
DEWOLF, chaussée de Waterloo: DRIVON, rue de Hollande; VAN DERLINDEN, rue Fontaines; MIL CAMPS, La Louvière; DELACHE, Bruxelles et partout. (6181)

Mobilier de RENTIER
A vendre de suite: superbe salle à manger avec chaises en cuir; beau salon (s. l. X^{VI}), le salon noyer piano de marbre, 5 beaux lustres coffres, bureau-ministre, bibliothèque, coffre fort, fauconnet club en cuir 3 belles chambres à coucher acacia noyer, 35, boulevard Lambert, 35, Trams 3-53-58-59. (6271)

ACCOCHEUSE
1^{er} diplôme
M^{me} DELSARTE
44, rue Liège, Bruxelles-Nord (5957)

3 fr. DENTS
et au-dessus tout compris et placée PAR
M. M^{me} A. Traupeniers
Fait pièces dentaires de tous syst. réparations et transformations de vieilles pièces ne fonctionnant plus en dent du port ou mal construits ailleurs. Extraction de dents sans douleur par un procédé à lui seul. S'adr. rue d'Orléans, 5, Iselles, près des rues Keyensveld et de l'Arbre-Béni, 5 min. de la p. de N.-B. mur. (6276)

MIEL
9 M. 9 fr. 60
41, rue Van Volsem, ISSELLES (M. 71)

Accouchement
Retards. Traitement 5 fr. Consult. de 9 à 5 heures. (6105)
Pension à toute époque
Rue Croix-de-Pierre
Brux. (Porte de Hal)

Accouchement
Diplômée 28 ans pratique
Consultations. — Secret
Maison de confiance
Madame BOUGLET
48, Rue de Parme, porte de Hal, Saint-Gilles (Bruxelles), (6186)

MAISON
D'ACCOCHEMENT
et de traitement
PENSION, CONSULTATIONS
DISCRETION
Médecin attaché à la maison
195, rue du Progrès, Nord
d'aut. rue Neuve. (5846)

CHAUFFAGE VAN DAMME 259, RUE ROYALE, Tél. B. 3442
MAISON BELGE
Demandez devis gratuit sans engagement, pour chauffage par radiateurs eau chaude — Vapeur. — Installations sanitaires. — Service d'eau chaude. — Remise en état d'installations défectueuses. (5740)

500 PIANOS LIQUIDATION. — GRANDES FACILITÉS. — LOCATION
ANGELUS & ANGELUS - AUTOS - PIANOS
OCCASIONS GARANTIES — 10, RUE DU CONGRES (5634)

MESDAMES RETARD
et vous avez un
ou une suppression des époques, pour éviter les insupportables douleurs, employez le Remède du Dr Thompson, qui donne un résultat certain, rapide et sans danger, dans tous les cas et quelle qu'en soit la cause anormale. Prix: 5 et 10 fr. Pharmacie des Croisades, 15, rue des Croisades, Bruxelles-Nord. PRESERVATIFS pour les 2 sexes (Catalogue illustré) donnant la description des articles et appareils préventifs les plus nouveaux et les plus efficaces, recommandés par les médecins. Discretion. Prix: 1 fr. 00 avec 2 échantillons 6074

Maladies secrètes, Reins, Vessie
Les capsules blanches du Dr Davidson guérissent radicalement sans injections, sans int. de trav. à tout âge et chez les deux sexes toutes les maladies et inflammations des VOIES URINAIRES, REINS et VESSIE: écoulement, échant., rétécrite, goutte milite, prostatite, pertes séminales, urins, troubles brûl. et à filaments, urines fréquentes ou difficiles, jama. aucun inconvénient, même dans les cas les plus anciens et désespérés. La boîte de 60 capsules: 3 francs. — Dépôt à Bruxelles: Van Renterghem, 15, rue des Croisades; CHARLEROI: Lefèvre, 33, rue de Marcelline; LIÈGE: Gossens, 104, rue de la Cathédrale. (6074)

Margarine Hollandaise
Qualité extra à partir de 1 fr. 80 le k. 6158
4, RUE DU MARCHÉ

JAMBONS ET SAUCISSONS D'ARDENE
GRAND ARRIVAGE
GROS ET DÉTAIL — MÉDAILLE D'OR à l'EXPOSITION 1910
Envoi en Province et à l'Étranger
LONGUE CONSERVATION (5717)
G. BALTUS, 16, Rue Montagne de l'Oratoire, Brux.

PIANOS J. Goy, Playel-Berrien, Ibach
à vendre 1/3 valeur (5515)
AUTOS-PIANOS, grande partie routeux à vendre d'occasion, bas prix
Maison Amédée BOEN, 131, av. Tison d'Or, Bruxelles

LIGNE HOLLANDIA
Nouveau service régulier de navigation pour marchandises seulement par:
Bateaux à vapeur rapides
entre
Rotterdam et Bruxelles
(Deux départs par semaine dans chaque sens)
Rotterdam - N.-V. Gebrs van den Boom's, Stoombootvarederij, Maaskade, 108.
Bruxelles - J. Spinhayer et C° 46, rue Picard. (6213)

Service le plus rapide
Frères les plus réduits
Pour tous renseignements, s'adresser à
M. J. Spinhayer et C°, 46, r. Picard, Brux.

HOTEL DES VENTES
A la Belle Mère
Anciens Etablissements H. SEVRIN (Soc. Anon.)
46-48, Rue de Stassart, 46-48, ISSELLES
Par ministère d'huissier, il sera procédé les lundis 21 et 28 juin 1915, à 2 heures de relevée (h. b.)
à une
IMPORTANTE VENTE PUBLIQUE
d'un
BEL & BON MOBILIER
ayant garni une maison de l'avenue de la Brabantonne
COMPRENANT:
1 salon, 1 magnifique salle à manger, 1 superbe chambre à coucher, le tout en acacia poli et bronze doré, style Empire. Très beau bureau Louis XIV en bois de Rose, 2 chambres à coucher Louis XVI en noyer bûché, 1 boudoir Louis XVI, 1 bibliothèque, 1 fauteuil, 1 petit bureau, le tout en acacia;
1 piano quart queue marque "Steinway Sons", 1 phonola;
4 fauteuils Louis XVI ou fin, 1 banquette Louis XVI, 1 merveilleux paravent Louis XIV en bois doré avec peintures anciennes;
1 table à jeux, 1 table automatique;
1 fumoir, 1 canapé étageré, 2 fauteuils, 2 chaises, 1 table, 1 canapé, 4 fauteuils;
4 lustres à l'électricité, appliques;
1 colonne marbre vert, 1 buste "Napoléon", vases Vienne, candélabres bronze et sujets divers;
Tapis Smyrne, Flandre et Persan;
1 salle de bain;
Tableaux, aquarelles et gravures diverses, services de table en Limoges, service à café, assiettes et coupes de Vienne, 2 services à thé en Japon, 1 service toilette en cristal taillé, matelas, garde-robes, meubles de cuisine, réchaud à gaz, nombreux objets divers: tels que machine à coudre, chaises, armoires, feu, buffets, partie de linges, volumes divers.
EXPOSITION: les samedis 19 et 26 juin de 9 à 12 heures et de 2 à 6 heures et les dimanches 20 juin et 27 juin de 10 à 12 heures et de 2 à 4 heures. La vente se fera strictement au comptant. 10 p. c. en sus pour frais.
Places réservées et catalogue sur demande à la direction. (6277)

LANGUES Comptabilité, Sténographie, Dactylogr.
Le jour: 3 h. par semaine, 5 francs par mois;
Le soir: 2 h. par semaine, 0 francs par mois.
Leçons individuelles: 30, rue du Pont-Neuf (6253)

LA CONSTIPATION VAINE ET GUÉRIE
pour toujours par les célèbres
Pilules blanches DAVISS
LE ROI DES PURGATIFS
Remède idéal contre la constipation habituelle ou chronique et ses suites, souverainement contre les congestions, maux d'estomac, bouche amère et durs, migraines, bile, bourdonnements d'oreilles, maux de tête, migraines, perte de sommeil, éblouissements, perte de l'appétit, dartres, boutons, eczémas, congestion du cœur et du foie, etc.
Les pilules blanches DAVISS sont préparées uniquement aux sucs de plantes choisies avec le plus grand soin et ne contenant aucun produit chimique dérangeant la fonction de l'estomac tout elles régularisent les fonctions d'une façon admirable. 45024
La boîte fr. 1.25 dans toutes les pharmacies du pays
Gros: Laboratoires "HISSE", 83, ch. de Forest, Brux.-M.

LIGNES RÉGULIÈRES DE Bateaux à vapeur sur la Hollande
Services TELEGRAAF et H. BRAAKMAN & C°
Départs chaque Mardi, Jeudi et Samedi matin, sauf imprévu.
AGENT: C. VERSTRAETEN
BRUXELLES, 40, RUE PICARD (6109)

Migraine, Névralgies, Grippe, Influenza
Gâtées immédiatement par l'emploi des cachets ou poudres
Antimigraine des docteurs BOUTTIAU
Produit inoffensif pour l'estomac. Prix: 1.25 fr. — 1 à 2 cachets à l'heure d'intervalle. — P. BOUTTIAU, pharmacien, 90, rue Ste-Marguerite, Liège, et toutes pharmacies. (M 231)

GRANDE ÉCONOMIE
Mettez du SOLIDOX sur vos semelles. En vente partout.
50 CENTIMES LE FLACON (608)

LE CHAUFFAGE RATIONNEL

Société anonyme Belge
Chauffages vapeur, eau chaude, distribution d'eau chaude, réparations, etc. Demandez réf. S'adresser de 8 à 12 et de 2 à 4 heures (5824)
19, rue du Boulet, 19, BRUXELLES

VERRES à Vitres, Glaces, Verres spéciaux
Découpés exactement à dimensions, prêts à l'usage pour tous usages
Panneaux et verres bombés, bouteilles, bocaux, etc. Matière extra. Livraison immédiate et vitriers à la disposition des clients pour le placement
ADOLPHE FRONVILLE
VERREBRES, A. MORLANWELZ-MAHEMENT (M 191)

TAILLEUR FOURREUR

BRU & G, 77, Rue de l'Écuier, Bruxelles
Pour occuper nos ouvriers, nous lançons un nouvel article le pantalon à fr. 17.50 en tissus anglais. (6271)

M^{me} GERBO, rue du Midi, 92, Voyez l'envers de vos habits et faites-les retourner dans nos ateliers. Notre grande spécialité: Stoppage, réparations, teinture, remise à neuf de tous vêtements. (6254)
NOUS SOLDONS TOUT
Costumes tailleur depuis 20 francs. Manteaux, robes, blouses, plumes, paradis, algouttes. — 10,000 corsets première marque. 28-60, rue Van Artevelde, BRUXELLES. (5846)

La Lecture Universelle

250,000 volumes français et étrangers et 100 revues en lecture. Abonnements: 10 francs par an ou 2 francs par mois. Conditions spéciales pour la province. — Catalogue: (1,000 pages). Prix: 2 francs.
Rue de la Montagne, 86 — BRUXELLES
(Entre les rues d'Assaut et d'Arberg)
CERESINE, 2,000 kilogrammes disponibles. Rue Blaes, 98, Bruxelles, de 11 à 12 heures. (6275)

CIGARETTES

Adonis, Mousmé bout or, Maryland ambre et genre français.
FABRIQUES: 8, Place du Samedi, Bruxelles (6361)
BLANK-FRÈRES
RUE FELIX BOVIE 21
PHOTOGRAPHIE
ARTISTIQUE & INDUSTRIELLE